



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



Environnement et Changement climatique Canada

2016-2017

Rapport sur les résultats ministériels

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Canada

Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017

Publié aussi en anglais sous le titre :
2016-17 Departmental Results Report

N° de cat. : En1-76F-PDF
ISSN : 2561-0805

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement :

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et l'organisation qui en est l'auteur;
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par le gouvernement du Canada et que la reproduction n'a pas été faite en association avec le gouvernement du Canada ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'administrateur des droits d'auteur de la Couronne du gouvernement du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec SPAC au 613-996-6886 ou à droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2017.

Also available in English

Table des matières

Message de la ministre	1
Aperçu de nos résultats	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités.....	5
Raison d'être	5
Mandat et rôle	5
Contexte opérationnel et principaux risques.....	7
Contexte opérationnel	7
Principaux risques.....	7
Résultats : ce que nous avons accompli	9
Programmes	9
Programme 1.1 : Biodiversité – Espèces sauvages et habitats.....	9
Programme 1.2 : Ressources en eau	12
Programme 1.3 : Écosystèmes durables	14
Programme 1.4 : Promotion de la conformité et application de la loi – Faune.....	17
Programme 2.1 : Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	19
Programme 2.2 : Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés.....	21
Programme 3.1 : Gestion des substances et des déchets.....	23
Programme 3.2 : Changements climatiques et qualité de l'air.....	26
Programme 3.3 : Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution.....	31
Services internes.....	33
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines.....	35
Dépenses réelles.....	35
Ressources humaines réelles.....	40
Dépenses par crédit voté.....	41
Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental.....	41
États financiers et Faits saillants des états financiers	42
États financiers	42
Faits saillants des états financiers	42
Renseignements supplémentaires	46
Renseignements ministériels.....	46
Profil organisationnel	46
Cadre de présentation de rapports	47
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur	48
Tableaux de renseignements supplémentaires.....	48
Dépenses fiscales fédérales.....	48
Coordinées de l'organisation	48
Annexe : Définitions	49
Notes de fin de document.....	52

Message de la ministre



À titre de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, c'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les résultats ministériels de 2016-2017 d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Je suis fière des réalisations du Ministère ainsi que du dévouement et du travail assidu des employés pour atteindre ces résultats.

Au cours de l'exercice 2016-2017, les réalisations d'ECCC ont permis de faire progresser les engagements visant à protéger notre environnement et à faire prospérer notre économie. Ces engagements constituent une responsabilité commune, et ECCC fait preuve de leadership en collaboration avec ses nombreux partenaires, notamment les provinces, les territoires, les peuples autochtones, la communauté internationale, l'industrie et d'autres.

L'adoption du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques a constitué un grand accomplissement cette année, et elle offre un excellent exemple des résultats pouvant être obtenus par des consultations collaboratives. Le Cadre pancanadien est un plan ambitieux et réalisable, qui permettra au Canada de respecter ou de dépasser l'objectif qu'il a pris dans l'Accord de Paris de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30 % sous les niveaux de 2005 d'ici 2030. Le Cadre pancanadien améliorera aussi la résilience de nos collectivités aux changements environnementaux et nous permettra de tirer parti des occasions économiques offertes par la nouvelle économie à faibles émissions de carbone et axée sur la croissance propre.

Le Cadre pancanadien prévoit de multiples mesures d'atténuation qui établiront un fondement solide pour obtenir des réductions d'émissions plus importantes au fil du temps et réduire les émissions à court terme. Par exemple, la tarification de la pollution au carbone sera étendue à toutes les administrations canadiennes en 2018; des règlements seront élaborés pour éliminer progressivement l'utilisation d'hydrofluorocarbures (HFC) et réduire les émissions de méthane; l'abandon de la production traditionnelle d'électricité à partir du charbon sera accélérer; et des consultations au sujet d'une norme sur les carburants propres. Ces mesures stratégiques et d'autres sont destinées à soutenir la transition à une économie à faibles émissions de carbone et de créer des opportunités pour les Canadiens et les entreprises.

Beaucoup de progress ont été accompli pour : établir de solides politiques et programmes, tout en collaborant, afin d'atteindre l'objectif du Canada en faveur de la biodiversité soit de conserver, d'ici 2020, au moins 17 % des terres et des eaux intérieures du pays; de protéger et de remettre en état les Grands Lacs; de préserver et de protéger les espèces en péril et leur habitat et de contribuer aux évaluations environnementales. De plus, le Ministère a continué de fournir d'importantes informations et alertes concernant l'air et les conditions météorologiques.

Les pages qui suivent offrent de plus amples détails sur toutes ces réalisations. Je vous invite donc à lire le Rapport sur les résultats ministériels de 2016-2017 d'ECCC pour en savoir plus sur les façons dont mon ministère et les personnes qui le composent contribuent à améliorer l'environnement.

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Environnement et du Changement climatique

Aperçu de nos résultats

Le Premier ministre Justin Trudeau, accompagné des premiers ministres des provinces canadiennes, a endossé le **Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques**. Guidé par les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris, le Cadre est le fruit d'une vaste consultation auprès de la population canadienne, y compris des peuples autochtones, des jeunes et des groupes communautaires. Le Cadre pancanadien est le plan du Canada pour faire croître notre économie et favoriser la création d'emplois, avec les nouvelles technologies et les exportations, tout en réduisant les émissions et de renforcer la résilience pour s'adapter à un climat changeant. La ministre McKenna est responsable de diriger les travaux visant à **réduire les émissions de gaz à effet de serre de 30 %** sous les niveaux de 2005 d'ici 2030, à établir un jalon clair pour l'établissement de la **tarification de la pollution par le carbone**, à réduire progressivement la production d'électricité à partir du charbon et à mettre en œuvre d'autres mesures complémentaires visant à réduire les émissions, et ce tout en appuyant la prise de décisions en matière d'adaptation par l'entremise d'un Centre canadien des services climatologiques. Ces actions, ainsi que d'autres mesures décrites dans le Cadre pancanadien, favoriseront un environnement sain et nous aideront faire la transition à une économie plus forte, diversifiée et compétitive. (Pour de plus amples renseignements, consulter la page 26.)



« LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SONT INDÉNIAIBLES, TOUT COMME LEURS IMPACTS AU CANADA ET PARTOUT DANS LE MONDE. »
COMMUNIQUÉ DES PREMIERS MINISTRES CANADIENS
(9 DÉCEMBRE 2016)

Afin d'assurer la conservation et la protection des espèces et de leurs habitats, ECCC a établi des **plans de rétablissement pour plus de 70 espèces**, lesquels sont publiés dans le Registre public des espèces en péril. Dix-huit espèces terrestres ont été ajoutées au registre, ce qui constitue la première étape pour en assurer leur protection. La ministre McKenna a organisé une réunion des ministres canadiens responsables des parcs, de la conservation, de la faune et de la biodiversité afin de définir les priorités collectives et les étapes qui mèneront à l'atteinte du but lié à la **diversité qui est de conserver, d'ici 2020, au moins 17 % des terres et des eaux intérieures du Canada**. (Pour de plus amples renseignements, consulter la page 9.)

Afin d'améliorer la **santé des Grands Lacs**, l'un des écosystèmes clés du Canada, un projet pluriannuel a été lancé afin de construire un immense dispositif de confinement qui retiendra les sédiments contaminés dans le port de Hamilton. Ce projet est mise en œuvre en collaboration avec ECCC, les gouvernements locaux et provinciaux et le secteur privé. Dans le but d'aider à définir les priorités et à établir les plans visant à améliorer la qualité de l'eau et à protéger les Grands Lacs, une ressource partagée, la ministre McKenna a pris part à un forum auquel a participé plusieurs centaines d'Autochtones, des jeunes et d'autres intervenants des Grands Lacs venus du Canada et des États-Unis. (Pour de plus amples renseignements, consulter la page 14.)

ECCC a apporté la touche finale au Règlement multisectoriel sur les polluants atmosphériques, qui **établit pour une première fois au Canada, des normes nationales obligatoires sur les émissions de polluants atmosphériques à l'intention des principales installations industrielles** du pays. Le règlement a été publié par le gouvernement du Canada en juin 2016. Dans le cadre du Système de gestion de la qualité de l'air (SGQA), ces nouvelles mesures limitent la pollution atmosphérique attribuable à un large éventail d'industries afin d'offrir de l'air propre et des collectivités plus saines à tous les Canadiens. (Pour de plus amples renseignements, consulter la page 28.)

Le ministère a fourni des informations liées à la météorologie en appui au personnel d'urgence appelé à combattre le **feu de Fort McMurray**. ECCC a livré des produits et des informations spécialisés, y compris de

l'information « à jour » sur la direction des vents et la fumée transportée en aval, et il a émis des alertes afin d'assurer la sécurité des résidents des environs et des répondants. (Pour de plus amples renseignements, consulter la page 19.)

En vertu du nouveau **Plan de protection des océans** annoncé en novembre 2016, ECCC a jeté les bases de sa contribution, laquelle comprendra notamment l'amélioration des prévisions météorologiques maritimes, la participation à l'amélioration de la planification de la réponse régionale, et l'amélioration de la capacité d'intervention d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours par semaine du Canada afin d'assurer la protection de l'environnement advenant un déversement d'hydrocarbures. (Pour de plus amples renseignements, consulter la page 23.)

Afin d'appuyer l'engagement du gouvernement dans sa **réconciliation avec les peuples autochtones** en se fondant sur la reconnaissance des droits, du respect, du partenariat et de la coopération, ECCC s'est engagé à établir conjointement trois tables distinctes et indépendantes avec les Premières nations, les Inuits et la Nation métisse. Cet engagement reconnaît l'importance des peuples autochtones comme étant des partenaires à part entière et efficace pour faire progresser les objectifs visant la croissance propre et de lutte contre les changements climatiques. (Pour de plus amples renseignements, consulter la page 26.)

Quels fonds ont été utilisés?*

(Dépenses réelles en 2016–2017)

1 005 868 280 \$

Qui était concerné?*

(Équivalent temps plein 2016–2017 [ETP])

6 325

* Les chiffres, rapportés dans les Comptes publics, correspondent au total des fonds ministériels de 2016-2017 utilisés (dépenses réelles) ainsi qu'aux ETP réels et non pas uniquement aux réalisations susmentionnées.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats atteints, consulter la section « [Résultats : ce que nous avons accompli](#) » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être



Environnement et Changement climatique Canada est le ministère fédéral responsable d'un vaste éventail de questions liées à l'environnement et aux changements climatiques. Il joue un rôle d'intendance dans la réalisation et le maintien d'un environnement propre, en minimisant les menaces que représente la pollution pour la population canadienne ainsi que pour son environnement; un environnement sécuritaire, en dotant la population canadienne des outils nécessaires à la prise de décision éclairée quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat, et un environnement durable, en préservant et en restaurant l'environnement naturel du Canada. Le programme du Ministère souscrit au principe voulant qu'un environnement propre et une économie forte vont de pair.

Mandat et rôle

Aux termes de la Loi sur le ministère de l'Environnement, les pouvoirs, les tâches et les fonctions du ministre d'Environnement et Changement climatique Canada s'étendent aux domaines suivants :

- la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement naturel, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol, et la coordination des politiques et programmes pertinents du gouvernement du Canada;
- les ressources naturelles renouvelables, notamment les oiseaux migrateurs et la flore et la faune;
- la météorologie;
- la mise en application des règles et des règlements.

Le Ministère remplit son mandat, notamment à l'aide d'un certain nombre de [lois et de règlements](#)ⁱⁱⁱ, tel que la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) [LCPE (1999)], les dispositions de la Loi sur les pêches relatives à la prévention de la pollution, la Loi fédérale sur le développement durable, la Loi sur les espèces en péril, la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, la Loi sur les espèces sauvages au Canada et la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial.

Le Ministère travaille en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et Parcs Canada, lesquels font partie du portefeuille ministériel, pour atteindre des objectifs communs. De plus, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique a la responsabilité secondaire ou partagée de la réalisation de mandats d'autres ministères fédéraux, y compris la Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques (Transports Canada, Affaires autochtones et du Nord Canada et Ressources

LA SCIENCE D'ECCC À L'ŒUVRE

À titre de ministère à vocation scientifique, ECCC joue un rôle important pour fournir des données probantes à l'appui de décisions et de mesures visant à protéger l'environnement et à améliorer la qualité de l'air et la santé des collectivités.

En 2016-2017, ECCC :

- a publié le tout premier rapport exhaustif de [L'évaluation scientifique sur le mercure au Canada](#)ⁱ. Les résultats ont orienté la mise en œuvre de la [Convention de Minamata sur le mercure](#)ⁱⁱ (convention mondiale que le Canada a ratifiée en 2017);
- a appliqué des méthodes, des technologies et des recherches novatrices afin de faire progresser les connaissances sur la qualité de l'air. L'utilisation de satellites et d'autres techniques de mesure a permis de faire de nouvelles découvertes sur les polluants atmosphériques émis par les secteurs pétrolier, gazier et autres;
- a fourni des essais, des analyses et des conseils scientifiques pour aider au contrôle du respect par l'industrie des règlements sur les émissions des véhicules et des moteurs et sur la qualité des carburants;
- a continué de fournir aux Canadiens des renseignements sur le climat faisant autorité, y compris des informations scientifiques relatives aux gaz à effet de serre et aux résultats de surveillance, afin de les aider à planifier la réduction des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci.

naturelles Canada), la Loi sur les opérations pétrolières au Canada (Ressources naturelles Canada) et la Loi sur la gestion des urgences (Sécurité publique Canada).

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux à propos du Ministère, consulter la section « [Renseignements supplémentaires](#) » du présent rapport (à la page 45). Pour plus de renseignements sur les engagements organisationnels du Ministère, consulter la [lettre de mandat de la ministre^{iv}](#).

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

L'économie et l'environnement vont de pair. La croissance de l'économie et la protection de l'environnement constituent un défi collectif, mais également une occasion pour le Canada. La prise de mesures pour la croissance propre et contre les changements climatiques, la prévention et la gestion de la pollution, la conservation de la nature et la prévision des conditions météorologiques et environnementales nécessitent l'engagement d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), mais aussi de tous ses partenaires, y compris les provinces et les territoires, les peuples autochtones, d'autres parties prenantes et les Canadiens. C'est pourquoi ECCC met l'accent sur l'établissement, le maintien et le renforcement des partenariats stratégiques. Assurer une mobilisation efficace aide à faire progresser les politiques, les règlements et les services et permet de concrétiser l'approche pour obtenir des résultats en matière d'environnement au profit des Canadiens.

Les sciences et les technologies constituent le fondement des travaux d'ECCC. Par exemple, ECCC est chargé de fournir des renseignements et des services météorologiques et environnementaux fondés sur des données scientifiques de manière à ce que les Canadiens puissent prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur sécurité.

En 2016–2017, le Ministère a pris des mesures concrètes pour gérer et atténuer les trois principaux risques suivants :

Principaux risques

Risque	Stratégie d'atténuation et efficacité	Lien aux programmes du Ministère	Lien aux engagements de la lettre de mandat et aux priorités ministérielles et pangouvernementales
Bon nombre des mesures nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre ne relèvent pas d'ECCC ou du gouvernement du Canada de manière plus générale.	<p>En 2016-2017, ECCC a réduit ce risque en adoptant des stratégies d'atténuation efficaces.</p> <p>Ainsi, par la collaboration horizontale avec des partenaires provinciaux et territoriaux, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques a codifié le résultat voulu de faire croître l'économie tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Selon le Cadre pancanadien, trois tables de haut niveau seront établies avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis afin d'associer les Autochtones aux efforts visant à lutter contre les changements climatiques.</p> <p>Sur la scène internationale, le Canada a collaboré avec d'autres pays, sous le régime de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, pour amorcer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. À partir de données scientifiques, ECCC a élaboré et mis en œuvre des mesures réglementaires pour réduire les polluants de courte durée de vie ayant un effet sur le climat et éliminer progressivement les hydrofluorocarbures (HFC) en application du Protocole de Montréal.</p>	<p>Changements climatiques et qualité de l'air</p>	<p>Élaborer un plan pour lutter contre les changements climatiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Renouveler la relation nation à nation avec les peuples autochtones pour qu'elle soit fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat</p> <p>Élaborer un accord nord-américain ambitieux sur l'énergie propre et l'environnement</p>

<p>La défaillance de l'infrastructure des installations et des systèmes de technologie de l'information d'ECCC pourrait nuire à la capacité du Ministère de surveiller et de prévoir les phénomènes météorologiques violents et à d'autres programmes offerts aux Canadiens.</p>	<p>En 2016-2017, ECCC a atténué ce risque grâce à un éventail de stratégies. Le Ministère a effectué une planification de la continuité des activités, qui englobait une analyse des risques afin d'éclairer l'établissement de priorités et la prise de décision. ECCC a également continué d'investir dans l'infrastructure et les mises à niveau des systèmes de technologie de l'information afin de maintenir et d'améliorer sa capacité de diffuser des avertissements opportuns et exacts concernant les conditions météorologiques aux Canadiens ainsi que de protéger la santé et la sécurité de ceux-ci.</p>	<p>Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés</p>	<p>L'information météorologique et environnementale est accessible aux Canadiens</p>
<p>La croissance démographique, industrielle et économique pourrait continuer d'exercer une pression sur l'environnement.</p>	<p>En 2016-2017, ECCC a pris des mesures efficaces pour atténuer ce risque. Par exemple, le Ministère a veillé à la prise de décrets de protection et s'est efforcé d'éliminer l'arriéré des mesures de rétablissement des espèces en péril afin de protéger les espèces et leur environnement. Dans le cadre des efforts visant à réduire la pollution des bassins hydrographiques, ECCC a également utilisé des éléments de preuve scientifiques fiables pour surveiller la qualité de l'eau et fournir des services de renseignements hydrométriques aux décideurs. Enfin, en collaboration avec ses partenaires, le Ministère a amélioré ses systèmes d'avertissement météorologique et ses outils d'information climatologique (p. ex., la Côte air santé) afin d'assurer la disponibilité, le caractère opportun et l'exactitude des renseignements météorologiques et climatologiques offerts aux Canadiens.</p>	<p>Biodiversité – Espèces sauvages et habitats Ressources en eau Écosystèmes durables Promotion de la conformité et application de la loi – Faune Gestion des substances et des déchets Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés</p>	<p>Renforcer la protection des espèces en péril au Canada Renouveler notre engagement relativement à la protection des Grands Lacs, du bassin du fleuve Saint-Laurent et du bassin du lac Winnipeg L'information météorologique et environnementale est accessible aux Canadiens</p>

En 2016-2017, ECCC a continué de surveiller les risques pesant sur le Ministère et ses programmes, et il a pris les mesures d'atténuation nécessaires. À l'avenir, ECCC revisera les risques pesant sur le Ministère et ses programmes en fonction d'un nouveau cadre de résultats ministériels pour les prochaines années.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Programme 1.1 : Biodiversité – Espèces sauvages et habitats

« EN COLLABORANT AVEC LES GROUPES AUTOCHTONES, LES ORGANISATIONS À BUT NON LUCRATIF, LE SECTEUR PRIVÉ ET D'AUTRES INTERVENANTS, NOUS POUVONS ATTEINDRE L'OBJECTIF DE DE BIODIVERSITÉ TERRESTRE DE 17 % D'ICI 2020 POUR LE CANADA. »

– L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE (23 DÉCEMBRE 2016)

Description du programme

Ce programme vise à prévenir la perte de la biodiversité tout en permettant l'utilisation durable grâce : à la protection et au rétablissement des espèces en péril et de leurs habitats essentiels; à la conservation et à la protection de populations saines d'oiseaux migrateurs; à la surveillance, à la conservation et à la restauration d'habitats importants effectués par l'établissement et le maintien d'un réseau d'aires protégées, et par l'élaboration et la mise en œuvre de programmes d'intendance. Il appuie aussi l'évaluation, la recherche, la planification et la prise de mesures coordonnées et cohérentes à l'échelle nationale pour la protection de la biodiversité incluant des populations autosuffisantes et viables d'espèces, des écosystèmes sains et diversifiés, ainsi que ressources génétiques. Ce programme forme des partenariats stratégiques pour la gestion intégrée du capital naturel du Canada, y compris l'intendance et la gestion durable des paysages. Les responsabilités de ce programme découlent de la Loi sur les espèces en péril (LEP), de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, de la Loi sur les espèces sauvages du Canada, de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale et de la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial. Les responsabilités internationales du programme ont trait à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (1992), à la Convention concernant les oiseaux migrateurs, à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, au Groupe de travail du Conseil de l'Arctique sur la conservation de la flore et de la faune arctiques, ainsi qu'à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats de la sauvagine (la Convention de Ramsar).

Résultats de 2016-2017

Le Service canadien de la faune, une organisation qui est dédiée à la conservation des espèces sauvages et de l'habitat depuis soixante-dix ans, maintenant devenu une direction générale, réaffirme l'engagement du Ministère de conserver la biodiversité. Le Ministère compte sur des données scientifiques fiables qui permettent de mieux comprendre les pressions exercées sur les espèces en péril et autres espèces sauvages, notamment les répercussions des changements climatiques.

En février 2017, la ministre McKenna a organisé une réunion des ministres du Canada responsables des parcs, de la conservation, de la faune et de la biodiversité. Pendant cette réunion, les ministres se sont engagés à collaborer pour atteindre d'ici 2020, l'ambitieux objectif du Canada en matière de biodiversité de conserver au moins 17 % des terres et des eaux intérieures du pays. Cet objectif témoigne des engagements pris à l'échelle mondiale par le Canada en application de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. De plus, les ministres ont [confirmé les priorités collectives](#)^{vi}

PROTECTION DES OISEAUX MIGRATEURS

Cette année marquait le 100^e anniversaire de la [Convention concernant les oiseaux migrateurs](#). Le Canada et les États-Unis ont conclu cet important accord pour lutter contre le massacre aveugle des oiseaux, et il a permis de faire en sorte que la récolte des oiseaux qui n'était pas réglementée devienne durable.



ECCC a publié [L'état des populations d'oiseaux de l'Amérique du Nord 2016](#)^{vii}, fondé sur la toute première évaluation de la vulnérabilité à des fins de conservation pour les 1 154 espèces d'oiseaux indigènes du Canada, de la partie continentale des États-Unis et du Mexique. Le rapport indique les tendances et les tailles des populations des espèces, l'étendue de la reproduction et la gravité des menaces pesant sur les populations.

liées précisément à la conservation des espèces en péril, à l'amélioration de la santé des espèces sauvages et à la prise de mesures concernant les espèces exotiques envahissantes.

ECCC et la société Nunavut Tunngavik incorporée ont négocié le renouvellement de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits afin de favoriser la participation des Inuits à la prise de décision sur l'utilisation, la gestion et la conservation des réserves nationales de faune et refuges d'oiseaux migrateurs dans la région du Nunavut. Cette entente respecte et reflète les engagements pris par le Canada dans l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut, et elle appuie le mandat de la ministre de gérer et élargir ces aires protégées.

Des espèces terrestres ont été inscrites à la Loi sur les espèces en péril, une première étape pour protéger ces espèces et leur habitat. Pour respecter l'engagement d'intendance visant à protéger les espèces et leur habitat, le Ministère a veillé à la prise d'un arrêté ministériel pour protéger la [Sterne de Dougal](#)^{viii} (sur des terres fédérales) et d'un décret de protection d'urgence pour protéger le rétablissement de la [rainette faux-grillon de l'ouest](#)^{ix} (sur des terres privées). Ce décret est le premier visant des terres privées.

PROTECTION DE LA NATURE : en chiffres...

Plans et programmes de rétablissement réalisés pour les espèces :

- 71 en 2016-2017
- 168 depuis 2014
- 25 stratégies de conservation des oiseaux canadiens en 2016-2017

Espèces inscrites en 2016-2017 aux fins de protection (selon la Loi sur les espèces en péril) :

- Décision définitive d'inscription de 18 espèces terrestres
- Propositions de modification de l'inscription de 26 espèces terrestres et aquatiques aux fins de commentaires par le public.

Aires protégées par ECCC au Canada (en 2016) :

- ECCC gère 54 réserves nationales de faune et 92 refuges d'oiseaux migrateurs. Ensembles, ces aires protégées couvrent 12,4 millions d'hectares (une superficie deux fois plus grande que celles de la Nouvelle-Écosse)
- En 2016-2017, ECCC avait soldé 88 % de l'arriéré des programmes et des plans de rétablissement et élaboré un plan concret pour régler le rester d'ici décembre 2018, selon la recommandation formulée en 2012 dans l'[Évaluation des programmes et des activités qui appuient la Loi sur les espèces en péril](#)^{vii}

péril pour protéger les espèces en péril et leur habitat et appuyer la participation des peuples autochtones aux projets qui visent à empêcher d'autres espèces de devenir une préoccupation en matière de conservation.

La vision d'ECCC pour les aires protégées est de conserver des zones de biodiversité clés pour le bien des espèces sauvages et le bien à long terme de la population canadienne et de favoriser la compréhension du public et sa participation à la conservation des espèces sauvages et de leur habitat.

Le Ministère a continué à démontrer le leadership international du Canada à l'égard de la conservation de la nature. À la Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (CITES), le Canada a proposé de réduire ou d'éliminer des mesures de contrôle du commerce de certaines espèces (comme le bison des bois, le Faucon pèlerin et le cougar de l'Est) qui sont bien protégées par la solide gestion du Canada et ne sont pas menacées par le commerce ou la récolte. Le Ministère a fait figure de leader du fait que deux scientifiques canadiens ont été nommés à la présidence de comités de la CITES, et le Canada a été reconnu à la Conférence des Parties à la CITES pour le leadership dont les femmes canadiennes font preuve en ce qui concerne la Convention.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Les populations d'oiseaux migrateurs sont en sécurité	Proportion d'espèces d'oiseaux migrateurs évaluées dans les Rapports sur la situation générale ayant un statut considéré comme « en sécurité »	83 %	Rapport sur la situation générale de 2020	79 % en 2015	77 % en 2010	Une tendance positive se manifeste au cours des deux dernières années visées, le pourcentage des populations d'oiseaux migrateurs en sécurité passant de 77 % en 2010 à 79 % en 2015, ce qui représente un progrès graduel dans l'atteinte de l'objectif de 81 %. Les données de cet indicateur découlent d'évaluations de la situation des espèces au Canada (Rapports sur la situation générale) qui sont réalisées tous les cinq ans, conformément à la Loi sur les espèces en péril.
La réévaluation de l'état des espèces inscrites révèle une amélioration	Proportion des espèces en péril inscrites sur la liste fédérale dont Environnement et Changement climatique Canada est principalement responsable et pour lesquelles un rétablissement est réalisable qui démontrent, au moment de la réévaluation par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) des tendances relatives à la population et à la répartition conformes à la réalisation des objectifs des programmes de rétablissement	35 %	Mars 2017	35 % en mai 2016	33 % en mai 2015	36 % en mai 2014

Ressources financières budgétaires (en dollars)*

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
137 912 691	137 912 691	154 140 480	153 035 992	15 123 301

* Dans l'ensemble du document, tous les chiffres excluent les revenus disponibles.

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)*

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
539	614	75

* Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. Dans tout le document, les nombres d'équivalents temps plein incluent les étudiants.

Programme 1.2 : Ressources en eau

Description du programme

Ce programme porte sur les répercussions des activités industrielles, de l'agriculture, des changements climatiques et d'autres facteurs sur les ressources en eau et les risques qu'ils représentent pour ces ressources. Il vise à minimiser les menaces qui pèsent sur les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques du Canada, et à assurer la pérennité de ces ressources. Ce programme est exécuté en collaboration avec des partenaires, plus précisément d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires et un éventail d'organisations non gouvernementales. Il se concentre sur la contribution d'Environnement et Changement climatique Canada à la surveillance de la qualité de l'eau et à la réalisation d'analyses et de recherches sur l'eau ainsi que sur le rôle qu'il joue en collaborant avec d'autres ministères pour déterminer les priorités en matière de surveillance et de recherche relatives à la qualité de l'eau, à la quantité d'eau et aux écosystèmes aquatiques. Il fournit des conseils et de l'information scientifiques aux décideurs et appuie la mise en œuvre de la Loi sur les ressources en eau du Canada, de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999), de la Loi sur les pêches, de la Loi du traité des eaux limitrophes internationales et de la Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux.



Résultats de 2016-2017

AIDE FOURNIE PAR ECCC PENDANT LA SÉCHERESSE DE 2016

ECCC, par son programme de relevés hydrologiques, a aidé les résidents du sud des Territoires du Nord-Ouest et des Prairies en leur fournissant des données et des mesures adaptées à leurs besoins pour les aider à planifier en fonction de la sécheresse de 2016. Par exemple, les données fréquentes et adaptées aux collectivités ont aidé les autorités locales à tenir celles-ci au courant des conditions actuelles et prévues.

à jour du site Web sur l'eau : eau.ec.gc.ca^{xiii} (en janvier 2017). Le site présente les travaux du Ministère qui visent à mieux comprendre les besoins d'information des parties prenantes, et à y répondre, comme il a été recommandé dans une [évaluation du programme des Services et relevés hydrographiques](#)^{xiv} de 2014-2015. Le site fournit des données hydrométriques (par exemple, sur les niveaux et débits d'eau) pour contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens, particulièrement pendant la saison des crues ou pendant des épisodes extrêmes de pluie, de neige ou autres. Les autres améliorations apportées pour se rapprocher des parties prenantes englobent des rencontres régulières et fréquentes de la Table nationale des administrateurs, des ateliers de revitalisation, des relevés et la réunion annuelle sur les ressources en eau du Canada.

ECCC a continué de fournir des données fiables et faciles à utiliser, en temps opportun, sur les niveaux et débits d'eau (données hydrométriques) aux Canadiens et d'appuyer les efforts d'intervention d'urgence des provinces et des territoires. Par exemple, les données sur les inondations, sécheresses et autres phénomènes causés par le changement des niveaux et des débits d'eau sont recueillies et diffusées par un grand réseau de stations hydrométriques dans les rivières et les lacs du Canada. Les stations sont exploitées en partenariat avec les provinces, les territoires et d'autres.

Le Ministère a fourni au public des données actuelles et facilement accessibles sur la qualité de l'eau douce, grâce aux stations de surveillance partout au Canada. Plus de 30 ensembles de données ont été rendus accessibles par l'entremise du [Portail de données ouvertes](#)^{xii} du gouvernement du Canada.

ECCC a mis en ligne une version

SURVEILLANCE DES EAUX : en chiffres...

Stations nationales de surveillance :

- 2 800 stations hydrométriques surveillent les niveaux et débits d'eau, notamment 700 stations tierces dont ECCC publie les données.
- 375 stations mesurent la qualité de l'eau
- ECCC exploite ses stations en partenariat avec les provinces, les territoires et d'autres.

Risque relatif pour la qualité de l'eau des rivières surveillée :

- 22 % – élevé
- 55 % – moyen
- 23 % – faible

Sites de surveillance de la qualité de l'eau d'ECCC cotés bons ou excellents :

- 43 % en 2013-2015
- 45 % en 2012-2014

Le nouveau site d'ECCC accessible au moyen d'un appareil mobile, eau.ec.gc.ca^{xii}, a fait l'objet de plus de 54 millions d'appels de fichier et de 1,6 million de visites uniques en 2016-2017.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Les menaces envers les ressources hydriques et les écosystèmes aquatiques du Canada sont réduites et la viabilité des ressources est maintenue	Pourcentage des principaux sites de surveillance nationaux dont la qualité de l'eau dans plus de la moitié des sites était bonne ou excellente	50 %	L'ensemble des données de 2014-2016	43 % pour la période de 2013-2015	45 % pour la période de 2012-2014	48 % pour la période de 2011-2013

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
80 035 023	80 035 023	79 297 907	70 732 520	-9 302 503

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
571	602	31

Programme 1.3 : Écosystèmes durables

« L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DES GRANDS LACS PERMET D'AMÉLIORER LES COLLECTIVITÉS, LES PAYS ET LES LIENS ENTRE VOISINS. »

— L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

(6 OCTOBRE 2016)

Description du programme

Ce programme vise à assurer la conservation à long terme des écosystèmes du Canada en donnant aux Canadiens, à leurs gouvernements et au secteur privé l'information et les outils environnementaux nécessaires pour intégrer des considérations sociales, économiques et environnementales à leurs décisions et à leurs gestes. Les évaluations environnementales constituent une grande partie de ce programme. L'approche écosystémique de la gestion environnementale vise à préserver la capacité de tout un écosystème de produire des biens et des services écologiques ainsi que des ressources génétiques pour renforcer notre économie de même que la sécurité, la santé et le bien-être des gens. Ce programme est axé sur : l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des stratégies d'Environnement et Changement climatique Canada en matière de durabilité; la communication d'information pour appuyer la planification intégrée à l'échelle des écosystèmes; la participation de la collectivité à la remise en état des sites; la participation des jeunes; ainsi que la recherche et la préparation de rapports sur la situation et les tendances environnementales. Il facilite la planification interdisciplinaire et intersectorielle, et l'échange d'information entre les partenaires.

Résultats de 2016-2017

Le Ministère a continué de s'occuper de la santé de l'écosystème des Grands Lacs en application de l'[Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs](#)^{xvi} conclu par le Canada et les États-Unis. Les deux pays ont désigné un premier groupe de [huit produits chimiques sources de préoccupations mutuelles](#)^{xvii} au bout de consultations menées auprès des parties prenantes et ont déterminé des approches pour prévenir et contrôler la présence de ces substances dans les lacs.

Le 28 septembre 2016, le Canada et les États-Unis ont publié un [Rapport d'étape](#)^{xviii} des Parties documentant les mesures prises depuis que l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs renouvelé en 2012 est entré en vigueur, en février 2013.

En collaboration avec le gouvernement de l'Ontario, le Ministère a rédigé une [ébauche de plan d'action national](#)^{xix} pour la réduction du phosphore dans le lac Érié, tenant compte des résultats de la consultation et de la mobilisation des peuples autochtones et d'autres parties prenantes. D'autres consultations menées en 2017 mèneront à la publication d'un plan définitif en 2018.

Aux termes de l'[Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent](#)^{xx}, ECCC et la province de Québec ont amorcé la deuxième étape quinquennale du programme conjoint. Près de 40 projets ont été amorcés pour protéger, promouvoir et améliorer l'écosystème aquatique du Saint-Laurent. En s'associant à la Stratégie Saint-Laurent et son réseau de 13 ZIP (zones d'intervention prioritaires), et par l'entremise du [programme Interactions communautaires](#)^{xxi}, ECCC a apporté plus de 1,6 million de dollars et financé plus de 20 projets pour améliorer l'écosystème, sensibiliser les collectivités et promouvoir l'utilisation durable du Saint-Laurent.

NETTOYER LES GRANDS LACS



Franchissant une grande étape pour assainir le secteur préoccupant le plus grand et le plus contaminé du côté canadien des Grands Lacs, ECCC a continué de collaborer avec ses partenaires de l'Ontario et des États-Unis au [nettoyage du récif Randle](#)^{xv}. La construction dans l'eau d'une installation de confinement de 6,2 hectares pour contenir les sédiments les plus fortement contaminés a été amorcée en mai 2016 et sera terminée en 2022.

ECCC collabore avec le gouvernement de l'Ontario, la ville de Burlington, la région de Halton, l'administration portuaire de Hamilton et U.S. Steel Canada à cette initiative à long terme.

Par l'entremise du [Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg^{xxii}](#), ECCC s'est engagé à verser 700 000 \$ pour financer 16 projets dans cet important écosystème, en mettant l'accent sur la réduction et le contrôle des éléments nutritifs, comme le phosphore. Dans un projet pluriannuel qui a pris fin le 31 mars 2017, le Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg a soutenu la Manitoba Habitat and Heritage Corporation afin de contribuer à la santé du lac Winnipeg en rétablissant 389 hectares de terres humides qui avaient été asséchés dans le sud du Manitoba.

En 2016, des projets appuyés par le Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg ont empêché une quantité évaluée à 20 932 kilogrammes de phosphore par an de pénétrer dans le lac Winnipeg et ses affluents. Depuis sa création en 2007, le Fonds a empêché 110 734 kilogrammes de phosphore de pénétrer dans le lac Winnipeg.

La ministre d'ECCC a amorcé un examen exhaustif des processus environnementaux et réglementaires fédéraux visant à protéger et à maintenir l'environnement naturel tout en amenant les ressources aux marchés et en créant des emplois, ainsi qu'à rétablir la confiance à l'égard des processus d'évaluation environnementale du Canada. Les données probantes scientifiques fournies par ECCC ont continué d'appuyer les nouveaux processus provisoires proposés. Le Ministère a fourni des données scientifiques fiables et des conseils pour les évaluations entreprises par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (organisme partenaire d'ECCC). ECCC a effectué cinq évaluations des émissions de gaz à effet de serre en amont¹, notamment pour le [projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain^{xxiii}](#) en collaboration avec la Nation Tslell-Waututh. De plus, le Ministère a fourni des directives aux promoteurs sur la façon d'effectuer leurs propres évaluations des émissions de gaz à effet de serre en amont pour trois projets, notamment celui de Grassy Point.

Parmi les principales réalisations d'ECCC en 2016-2017 mentionnons :

- Parmi les 22 projets qu'ECCC a financés par les Initiatives des écosystèmes du Canada atlantique et l'Initiative du golfe du Maine, figure une évaluation de la santé des écosystèmes de deux bassins versants à forte utilisation agricole (bassin de la rivière Little, au Nouveau-Brunswick, et bassin de la rivière Cornwallis, en Nouvelle-Écosse). Mainland Mi'kmaq (Nouvelle-Écosse) collabore aux travaux avec le Programme de restauration de l'habitat de Fort Folly (Nouveau-Brunswick). Par une approche de « double perspective », les partenaires ont intégré les connaissances traditionnelles mi'kmaq à la science occidentale pour déterminer les répercussions de l'agriculture sur les collectivités mi'kmaq.
- À la suite de consultations publiques, la [Stratégie fédérale de développement durable de 2016-2019^{xxiv}](#) a été présentée au Parlement (octobre 2016). Elle comportait les [objectifs de développement durable pour 2030^{xxv}](#) en matière d'environnement qui ont été déterminés au Sommet des Nations Unies sur le développement durable de 2015, fixait des cibles mesurables et ambitieuses et indiquait les mesures à prendre par le gouvernement. Par la Stratégie, plus de 40 organismes fédéraux mesurent plus de 30 [indicateurs environnementaux^{xxvi}](#) et communiquent les résultats aux Canadiens.
- ECCC a collaboré avec Emploi et Développement social Canada dans le [programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences^{xxvii}](#) afin de financer des emplois liés à l'environnement pour environ 750 finissants collégiaux et universitaires. Plus de 90 % des stagiaires ayant participé au programme ont obtenu un emploi ou décidé de poursuivre leurs études.

¹ Les émissions en amont varient selon le type de ressource et de projet et englobent habituellement les émissions provenant de l'extraction, de la transformation, de la manutention et du transport.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
La santé de certains écosystèmes du Canada fait l'objet d'une étroite surveillance	Note moyenne sur une échelle de 100 points en fonction des notes d'experts sur l'état et les tendances d'indicateurs clés de la santé des écosystèmes sélectionnés au Canada	52	Décembre 2020	Il sera fait rapport des prochains ensembles de données accessibles en 2017-2018 (Grands Lacs) et en 2019-2020 (fleuve Saint-Laurent).	53	Les données les plus récemment communiquées (2014-2015) dépassaient la cible. Certains des indicateurs de composantes utilisés pour calculer la note, en fonction de l'écosystème, englobent les concentrations de phosphore et d'azote, la contamination toxique des sédiments et les contaminants chez les oiseaux aquatiques. La valeur de l'indicateur est calculée selon la moyenne des cotes des quatre Grands Lacs canadiens et du fleuve Saint-Laurent. Les indicateurs des Grands Lacs sont mis à jour tous les trois ans (la prochaine mise à jour se fera en 2017-2018), et les indicateurs du Saint-Laurent sont mis à jour tous les cinq ans (prochaine mise à jour en 2019-2020).

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
88 026 739	88 026 739	106 683 277	98 446 872	10 420 133

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
436	416	-20

Programme 1.4 : Promotion de la conformité et application de la loi – Faune

Description du programme

Ce programme s'efforce de conserver et de protéger le milieu naturel par la promotion de la conformité et l'application de la Loi sur les espèces en péril, de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs, de la Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial, de la Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique et de la Loi sur les espèces sauvages du Canada. Il favorise l'observation des lois en communiquant de l'information aux parties touchées par ces actes législatifs, en les renseignant et en les consultant. Il maintient un contingent d'agents d'application de la loi dont les activités consistent à vérifier le respect des lois, des règlements et des permis relatifs aux espèces sauvages et aux aires protégées d'Environnement et Changement climatique Canada, à recueillir des renseignements, à effectuer des inspections et à faire enquête sur les présumés contrevenants. Ce programme collabore aussi avec INTERPOL ainsi qu'avec les États-Unis et le Mexique sous les auspices de la Commission de coopération environnementale, pour renforcer l'application de la législation sur les espèces sauvages. Ces mesures visent à réduire les dommages et les menaces à la biodiversité au profit des Canadiens et de la communauté internationale.



Résultats de 2016-2017

(Voir aussi le Programme 3.3 Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution)

ECCC a effectué des inspections et pris des mesures d'application de la loi qui lui ont permis de cibler les activités nécessaires pour protéger les espèces sauvages du Canada et leur habitat et pour favoriser le rétablissement des espèces en voie de disparition.

Par exemple, les inspections et le regroupement de renseignements d'ECCC indiquaient le besoin urgent de prendre des mesures pour rétablir la [rainette faux-grillon de l'Ouest^{xxix}](#), une espèce en voie de disparition. À la suite de ces travaux, ECCC a émis (en juillet 2016) un [décret d'urgence^{xxx}](#) en vertu de la Loi sur les espèces en péril pour lutter contre la menace imminente pesant sur l'habitat de la rainette dans le Bois de la Commune (La Prairie, Québec). Le décret établit de nombreuses interdictions visant à protéger l'habitat et empêcher les activités qui pourraient nuire à cette espèce en péril. Il interdit, par exemple, l'utilisation de produits antiparasitaires ou d'engrais dans l'habitat, l'utilisation d'un véhicule à moteur à l'extérieur des routes ou des chemins pavés ainsi que toute construction qui nuirait à la migration de la rainette.

Le Ministère continue de contrôler et assurer la conformité aux lois et règlements sur les espèces sauvages. Des poursuites pénales dans 157 cas de non-conformité ont mené à des sanctions de 208 007 \$ pour les délinquants (des amendes, des contraventions, certaines ordonnances de tribunaux et des condamnations). Souvent, le montant obtenu est versé au [Fonds pour dommages à l'environnement^{xxxi}](#). Cet argent est ensuite utilisé pour financer les projets prioritaires qui visent à remettre en état l'environnement naturel et à conserver les espèces sauvages dans la région où l'infraction a été commise.

Par exemple, [Nature Nouveau-Brunswick^{xxxi}](#), organisme à but non lucratif qui s'occupe de conservation et

PROFIL DE L'APPLICATION DE LA LOI EN MATIÈRE D'ESPÈCES SAUVAGES

Les travaux et réalisations de la Division de l'application de la loi sur la faune d'ECCC ont été présentés sur les ondes de la CBC, à l'émission *The Fifth Estate*, en avril 2016.

Comme le trafic des espèces sauvages augmente au Canada, et qu'il pèse jusqu'à 30 milliards de dollars dans le monde, l'émission d'enquête a attiré l'attention des spectateurs du Canada sur le problème.

L'émission a présenté d'incroyables prises de vue de certaines espèces sauvages et parties d'espèces sauvages illégales saisies par ECCC, et a fourni au public un aperçu des inspections réalisées dans l'ensemble du Canada ainsi que des analyses effectuées en laboratoire judiciaire par les scientifiques d'ECCC pour déterminer si les produits saisis sont interdits.

[Stolen Treasures^{xxviii}](#) est un segment de huit minutes qui peut être consulté en ligne, commençant à la 22 minutes du début de l'émission.

de protection du patrimoine naturel de la province, a reçu 125 000 \$ en 2016 du Fonds pour dommages à l'environnement. La somme servira à poursuivre les travaux des programmes locaux de recherche sur les oiseaux migrateurs le long de la baie de Fundy, ce qui permettra d'obtenir d'importants renseignements afin de mieux comprendre les mouvements migratoires et de conserver les oiseaux migrateurs dans la région.

APPLICATION DE LA LÉGISLATION SUR LES ESPÈCES SAUVAGES : en chiffres...

En 2016-2017, ECCC :

- a effectué 3 566 inspections afin de vérifier la conformité aux lois et règlements sur les espèces sauvages, et a amorcé 223 enquêtes en vue d'obtenir des éléments de preuve et de prendre les mesures d'application appropriées à l'égard des présumés contrevenants;
- selon les conclusions des inspections et des enquêtes, a pris 466 mesures d'application, dont des poursuites judiciaires, des ordonnances de conformité, des contraventions et des avertissements qui, ensemble, ont mené à 152 condamnations et à des sanctions totalisant 208 007 \$.

Le rôle moteur d'ECCC à l'échelle internationale au sein du Groupe de travail d'INTERPOL sur le crime contre les espèces sauvages a contribué à une [opération mondiale de répression du trafic d'espèces sauvages^{xxxiii}](#). Dans cette opération internationale, près de 900 suspects ont été identifiés dans le monde et près de 1 400 saisies de produits illicites ont été effectuées, notamment des reptiles, des peaux d'ours blanc et des défenses de morse et d'éléphant, dont la valeur était estimée à plus de 5 millions de dollars. Cette collaboration renforce la capacité et améliore l'échange de renseignements permettant une meilleure application des lois partout dans le monde.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Les personnes réglementées ciblées sont pénalisées lorsqu'elles ne se conforment pas aux lois et aux règlements sur la faune appliqués par Environnement et Changement climatique Canada	Pourcentage des poursuites qui ont mené à des condamnations	90 %	Mars 2017	97 %	95 %	Sans objet – indicateur intégré en 2015-2016

Les valeurs de l'indicateur pour les deux dernières années de rapport ont dépassé la cible. Cet indicateur constitue une mesure de l'efficacité avec laquelle le programme mène à des condamnations dans les cas de non-conformité présumée. Le pourcentage déclaré est fondé sur le nombre de jugements de culpabilité et de contraventions non contestées par rapport au nombre total de poursuites et de contraventions.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
16 652 429	16 652 429	17 880 767	17 511 301	858 872

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
125	139	14

Programme 2.1 : Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens

Description du programme

Ce programme fournit en temps opportun des prévisions et des avertissements fiables et exacts, ainsi que des renseignements sur l'environnement et la météo pour prévoir, gérer et s'adapter aux risques et aux possibilités associés aux conditions changeantes du temps, de l'eau, de la qualité de l'air et du climat. Des activités de surveillance, des recherches, des prévisions et la prestation de services fondées sur des principes scientifiques solides sont effectuées dans le cadre de ce programme pour aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées afin de protéger leur santé, leur sécurité et leur prospérité économique. Puisque surveiller, comprendre et prédire des conditions (du temps, de l'eau, de la qualité de l'air, de la glace de mer et du climat) qui changent constamment exige un effort mondial, ce programme travaille avec différents collaborateurs partout dans le monde. Ses partenaires dans le monde sont les autres services météorologiques nationaux, comme la National Oceanic and Atmospheric Administration des États-Unis et Météo France, ainsi que des organisations internationales, comme l'Organisation météorologique mondiale et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Au niveau national, les collaborateurs comprennent les médias, le milieu universitaire et tous les paliers de gouvernement au Canada. Le programme répond aux responsabilités du Ministère en vertu de la Loi sur le ministère de l'Environnement, de la Loi sur les renseignements en matière de modification du temps, de la Loi sur la gestion des urgences (2007), de la Convention de l'Organisation météorologique mondiale et de protocoles d'entente avec d'autres agences spatiales et organismes météorologiques nationaux. Le programme fournit des prévisions et de l'information en cas d'urgences environnementales en lien avec le rejet de matières toxiques ou radioactives dans l'atmosphère.

LA MÉTÉO POUR LES CANADIENS : en chiffres...

En 2016-2017, ECCC :

- a fourni des données météorologiques aux Canadiens 24 heures sur 24, 7 jours sur 7;
- a diffusé 480 000 prévisions, veilles et avertissements météorologiques;
- a reçu plus de 550 millions de visites sur sa page Web meteo.gc.ca^{xxxv} (plus de 1,5 million par jour)— plus que toute autre page des sites Web du gouvernement du Canada (Canada.ca);
- a reçu plus de 13 millions de demandes (d'images radars, d'observations sur les précipitations et la température, de prévisions météorologiques, de bulletins spéciaux, d'avertissements et d'alertes) provenant de 500 000 utilisateurs par jour par l'intermédiaire de Datamart*;
- a reçu plus de 500 000 demandes par jour de données météorologiques, provenant de 5 000 utilisateurs par jour par l'intermédiaire de GeoMet**;
- a vu 14 000 abonnés s'inscrire à son service d'alertes météorologiques par courriel, « [EC Alertez-moi](#)^{xxxvi} »;
- compte 83 000 abonnés Twitter, avec des comptes pour plus de 830 collectivités;
- a fourni de l'information sur la CAS*** au sujet de la qualité de l'air à l'échelle locale à 114 emplacements, où vivent 28 millions de Canadiens (une augmentation de 1 % par rapport à 2015-2016).

* Datamart permet aux utilisateurs de recevoir d'importantes quantités d'observations météorologiques et de données de prévisions d'ECCC.

** GeoMet permet aux utilisateurs d'accéder aux données brutes des modèles de prévision numérique météo d'ECCC, qu'ils peuvent télécharger dans leurs propres systèmes et dans des cartes climatiques interactives.

*** Cote air santé

LA QUALITÉ DE L'AIR SUR LE POUCE

ECCC a appuyé l'élaboration d'une nouvelle [application mobile](#)^{xxxvii} « CAS », créée et lancée par Alberta Environment and Parks, qui permet aux Canadiens de se renseigner sur la qualité de l'air et des prévisions à l'échelle locale, y compris une échelle à laquelle les utilisateurs peuvent déterminer eux-mêmes le meilleur moment pour aller dehors. Cette échelle est particulièrement utile aux gens sensibles à la pollution atmosphérique.



Résultats de 2016-2017

Les recherches sur le climat d'ECCC ont servi de base aux travaux menés par les universitaires canadiens ainsi que par Santé Canada dans le but de prévoir la propagation de la maladie de Lyme dans l'est du Canada. Les augmentations de la température attribuables aux changements climatiques ont permis à cette tique aimant la chaleur de continuer à se propager, notamment au Canada.

En mai 2016, le Ministère a fourni des renseignements météorologiques pour appuyer le personnel d'urgence qui est intervenu lors des feux de forêt de Fort McMurray. ECCC a fourni de l'information et des produits spéciaux, y compris des données en temps réel sur la direction du vent et la fumée en aval, et a émis des alertes pour assurer la sécurité des résidents de la région et du personnel d'intervention.

Le Ministère a aussi suivi l'ouragan Matthew qui a touché les collectivités de la côte est du Canada en octobre 2016 et a rendu accessible de l'information sur son intensité et sa trajectoire. ECCC a fourni des données météorologiques et sur la qualité de l'air intéressant les collectivités du Nord du Canada lorsque le mont Pavlof, un volcan situé en Alaska, a fait éruption en septembre 2016.

Un programme-pilote d'avertissements de chaleur a été lancé en collaboration avec la Province de l'Ontario et ses administrations municipales, dans le cadre duquel des avertissements de chaleur sont émis après plusieurs journées et nuits consécutives de chaleur extrême pour protéger les personnes âgées, les jeunes enfants et les autres personnes à risque qui pourraient avoir des problèmes de santé liés à la chaleur.

ECCC a continué de fournir des prévisions et des avertissements météorologiques aux Canadiens 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'[Indice d'avertissement météorologique](#)^{xxxvi} mesure la performance globale (comme la rapidité de diffusion et l'exactitude) du système de prévision. Grâce aux investissements continus dans l'infrastructure et aux mises à niveau effectués depuis 2013, la rapidité de diffusion et l'exactitude des avertissements se sont améliorées pour atteindre un taux de 8,1 en 2016 (il était de 7,4 en 2011).

Le Ministère a amélioré la diffusion des avertissements/alertes météorologiques grâce à [En alerte](#)^{xxxvii}, le système national d'alertes au public. Ce dernier permet aux radiodiffuseurs et aux télédiffuseurs d'interrompre automatiquement la programmation régulière pour diffuser en direct les alertes de tornade d'ECCC.

ECCC a poursuivi la mise à niveau de son infrastructure afin de fournir des systèmes d'intégration et de traitement des données météorologiques et climatologiques à la fine pointe de la technologie. En collaboration avec Services partagés Canada, ECCC a travaillé au renouvellement de ses capacités informatiques à haut rendement. De plus, le Ministère a lancé le processus pour le remplacement du réseau de radars météorologiques vieillissant composé de 31 stations afin de disposer d'un réseau durable et fiable à long terme et de fournir des renseignements de surveillance météorologique directement aux Canadiens.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Les Canadiens utilisent les services météorologiques et environnementaux offerts par Environnement et Changement climatique Canada	Composante publique de l'indice d'avertissement météorologique (un indice fondé sur une moyenne pondérée des préavis d'avertissements et sur la précision)	7,9	Septembre 2017	8,1 de 2014 à 2016	8,4 de 2013 à 2015	8,3 de 2012 à 2014
Les Canadiens utilisent les services météorologiques et environnementaux offerts par Environnement et Changement climatique Canada	Pourcentage de la population d'une zone avertie ayant indiqué avoir vu ou entendu récemment un avertissement météorologique et qui y a réagi	30 %	Juillet 2016	Le prochain ensemble de données disponible sera communiqué en 2019-2020. La cible de 30 % a été dépassée à chacune des deux dernières années de rapport. Les résultats les plus récents sont fondés sur un sondage téléphonique effectué en 2015-2016. Le sondage sera réalisé tous les deux ans auprès de Canadiens vivant dans des zones pour lesquelles un avertissement météorologique a été émis.	45 % en 2015-2016	43 % en 2012-2013

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
174 382 678	174 382 678	189 968 112	180 123 302	5 740 624

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
1 060	1 097	37

Programme 2.2 : Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés**Description du programme**

Environnement et Changement climatique Canada fournit des prévisions et des services particuliers à des secteurs ciblés sensibles aux conditions météorologiques, dans le cadre d'ententes officielles et de contrats générant des revenus. S'appuyant sur les compétences essentielles offertes par le programme 2.1, ce programme fournit en temps opportun des services, et des prévisions et des observations fiables et exactes du temps, du climat et des glaces pour appuyer la prise des décisions particulières dans les secteurs de l'aviation et du transport maritime et dans le service militaire. Il fournit des services par le truchement de diverses collaborations au Canada (y compris avec d'autres ministères) et à l'échelle internationale avec l'Organisation météorologique mondiale, ainsi qu'avec d'autres pays et instances internationales, comme l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation maritime internationale et la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS). Ce programme aide le Ministère à s'acquitter des responsabilités et obligations qui lui sont confiées par la Loi sur le ministère de l'Environnement et la Convention de l'Organisation météorologique mondiale. Il aide aussi d'autres ministères à respecter leurs obligations aux termes de la Loi sur l'aéronautique et du traité relatif à l'aviation civile internationale, de la Loi sur les océans et de la Loi sur les pêches, et appuie les protocoles d'entente conclus avec le ministère des Pêches et des Océans/la Garde côtière canadienne, le ministère de la Défense nationale et divers organismes provinciaux et territoriaux.

Résultats de 2016-2017

ECCC a continué de fournir des services météorologiques sur mesure 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 à des utilisateurs ciblés, tels que NAV CANADA, Transports Canada, la Garde côtière canadienne, et le ministère de la Défense nationale. Ces utilisateurs ont besoin de ces services et des informations connexes pour prendre les décisions relatives à leurs activités.

Les améliorations apportées au Système global de prévision océan-glace (SGPOG) d'ECCC renforcent la capacité du Ministère à assurer une navigation sécuritaire le long des zones côtières canadiennes. Le SGPOG est un robuste outil de prévision de l'environnement marin, utilisé par l'ensemble des organismes et des ministères fédéraux. Il peut fournir les renseignements nécessaires pour intervenir en cas d'urgence environnementale (p. ex., un déversement d'hydrocarbures ou des missions de recherche et sauvetage). Le SGPOG mis à niveau soutient davantage le travail du [Service canadien des glaces](#)^{xxxix} d'ECCC ainsi que les navigateurs et les collectivités de l'Arctique qui ont besoin d'informations et de prévisions sur les glaces pour les réapprovisionnements saisonniers et les déplacements et la chasse et la pêche sur la glace.

À L'APPUI D'UN ESPACE AÉRIEN PLUS SÉCURITAIRE

Afin d'améliorer les services de prévisions météorologiques pour l'aviation, ECCC a mis en place le Aviation Weather Events Manager (gestionnaire d'événements météorologiques d'intérêt pour l'aviation). Ce système permet aux météorologues de se concentrer sur les zones de mauvais temps qui pourraient avoir des répercussions importantes sur les opérations aériennes au Canada. Les prévisions sont utilisées par les compagnies aériennes canadiennes et internationales qui empruntent l'espace aérien canadien.

DES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES POUR DES UTILISATEURS CIBLÉS : en chiffres...

En 2016-2017, ECCC :

- a diffusé 530 000 prévisions et avertissements liés à l'aviation et autres produits pour l'aviation par de ses Centres de météorologie aéronautique du Canada;
- a fourni 12 196 produits sur les glaces pour les navigateurs et d'autres utilisateurs.

ECCC a commencé à exploiter un nouveau système régional de prévision océan-glace censé fournir au Canada des analyses et des prévisions océan-glace haute résolution à court terme pour certaines parties de l'Atlantique Nord et de l'océan Arctique. Ce système tire parti des investissements du gouvernement du Canada dans les systèmes informatiques à haut rendement et sera évalué pour déterminer s'ils offre les avantages escomptés aux collectivités du Nord, aux navigateurs et aux missions d'exploration énergétique.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Les secteurs ciblés ont l'information et les services météorologiques et environnementaux dont ils ont besoin pour fonctionner de manière efficace et sécuritaire	Niveau de satisfaction combiné des principaux clients du Service météorologique du Canada (SMC) en matière d'accessibilité, de délais raisonnables et d'exactitude des produits et des services	7,5 (sur une échelle de 0 à 10)	Mars 2018	8,6	8,4	8,3

Les résultats ont connu des améliorations progressives au cours des trois dernières années de rapport et ont dépassé de façon constante la cible.
L'indicateur mesure le niveau de satisfaction combiné sur les plans de l'accessibilité, de la rapidité de diffusion et de l'exactitude des produits et services fournis par le Service météorologique du Canada (SMC) à ses trois principaux clients : le ministère de la Défense nationale, NAV CANADA et la Garde côtière canadienne. Les données utilisées pour cet indicateur ont été recueillies par sondages auprès des clients.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
19 267 384	19 267 384	22 787 760	15 643 525	-3 623 859

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
388	332	-56

Programme 3.1 : Gestion des substances et des déchets

« EN TRAVAILLANT AVEC NOS PARTENAIRES CÔTIERS ET CEUX DE PARTOUT AU PAYS, JE SAIS QUE NOUS POUVONS PRÉSERVER NOS RÉGIONS CÔTIÈRES POUR LES GÉNÉRATIONS À VENIR. »
— LE TRÈS HONORABLE JUSTIN TRUDEAU, PREMIER MINISTRE DU CANADA (7 NOVEMBRE 2016)

Description du programme

Les activités de ce programme réduisent les menaces que font peser la pollution et les déchets d'origine anthropique sur la santé humaine et l'environnement. Le programme évalue les risques que représentent pour l'environnement des substances déjà dans le commerce (substances existantes) et des substances dont l'utilisation est proposée au Canada (nouvelles substances). Il élabore aussi et met en œuvre des mesures visant à prévenir ou à gérer les risques découlant de ces substances et de leurs déchets.

Résultats de 2016-2017

Le premier ministre a mis en œuvre (en novembre 2016) le [Plan de protection des océans](#)^{xli}, stratégie nationale de 1,5 milliard de dollars, dans le but de créer un système de sécurité maritime de classe mondiale qui tienne compte du savoir et de l'expertise traditionnels des peuples autochtones et des collectivités côtières. Le rôle d'ECCC dans cette importante initiative est clairement établi dans le Plan. Le Ministère va améliorer les prévisions météorologiques maritimes par la réalisation d'un projet quinquennal afin de fournir des services météorologiques maritimes plus détaillés dans les zones à forte circulation. Également selon ce plan, ECCC va améliorer la planification des interventions en éprouvant un nouveau concept pour les plans d'intervention d'urgence fondé sur les conditions et risques à l'échelle locale. Pour améliorer la capacité à intervenir en cas d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ECCC mettra en place des agents des urgences environnementales sur la côte est et la côte ouest, augmentera les effectifs du service de la faune, renforcera sa capacité de modélisation des déversements d'hydrocarbures 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et améliorera les communications ainsi que l'état de préparation des agents de l'autorité pour s'assurer que l'environnement est protégé en cas de déversement d'hydrocarbures.



ECCC a proposé un règlement visant à interdire l'utilisation des microbilles dans les produits de soins personnels. Une fois en vigueur, le [Règlement sur les microbilles dans les produits de toilette](#)^{xlii} interdira la fabrication et l'importation de produits de toilette contenant ces minuscules billes en plastique. La proposition d'interdiction a été adoptée à l'unanimité à la Chambre des communes (en mars 2015) entérinant l'ajout des microbilles à la Liste des substances toxiques en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999).

Dans la [stratégie pangouvernementale](#)^{xlii} sur l'amiante, le Ministère a collaboré avec Santé Canada pour commencer à élaborer un règlement visant à interdire l'amiante et les produits contenant cette substance nocive. L'interdiction complète, qui entrera en vigueur au plus tard à la fin 2018, empêchera que les Canadiens soient exposés à cette substance dans l'avenir et réduira l'incidence des maladies liées à l'amiante. Les consultations auprès des parties prenantes se dérouleront en 2017.

ECCC a proposé des changements dans le but de renforcer le [Règlement sur les effluents des mines de métaux](#) du Canada et d'élargir sa portée. Cet instrument clé vise à protéger les poissons et leur habitat et la santé humaine contre les répercussions négatives des effluents provenant de mines de métaux. Les modifications réglementaires tiennent compte de vastes consultations menées auprès de groupes autochtones et de parties prenantes. Une fois les modifications en vigueur, le Règlement s'appliquera aussi aux mines de diamants, ce qui n'est pas le cas actuellement.

ECCC a publié un règlement interdisant cinq substances toxiques à la suite d'un examen scientifique de leurs répercussions sur l'environnement et la santé humaine. Ces substances sont les suivantes : l'hexabromocyclododécane (HBCD); l'acide pentadécafluoroctanoïque, ses sels et ses précurseurs (APFO); les acides perfluorocarboxyliques à longue chaîne, leurs sels et leurs précurseurs (APFC à LC); les polybromodiphénylethers (PBDE); et le sulfonate de perfluoroctane, ses sels et ses précurseurs (SPFO). Le [Règlement modifiant le Règlement sur certaines substances toxiques interdites \(2012\)](#)^{xiii} interdit la fabrication, l'utilisation, la vente, la mise en vente ou l'importation de ces substances au Canada.

Parmi les principales réalisations d'ECCC en 2016-2017, mentionnons :

- l'administration et l'application de nouvelles normes nationales visant les systèmes de traitement des eaux usées au Canada en vertu du *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées*, et l'administration et l'application continues du *Règlement sur les effluents des fabriques de pâtes et papiers*. Ces règlements limitent le rejet de substances nocives dans les eaux où vivent des poissons.
- le début des travaux de la troisième phase du [Plan de gestion des produits chimiques](#)^{xiv} du Canada, lancé en mai 2016. ECCC et Santé Canada continuent l'évaluation des 1 550 produits chimiques prioritaires restants sur 4 300. Les travaux devraient être terminés d'ici 2020. De plus, près de 500 nouvelles substances ont été évaluées cette année avant leur introduction sur le marché canadien. Une fois l'évaluation terminée, au besoin, les deux ministères prennent les mesures requises (comme limiter l'utilisation ou exiger l'obtention de permis) pour réduire les risques que représentent les substances toxiques pour les Canadiens et leur environnement.
- le maintien de la prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets, en tant que Partie au Protocole et à la Convention de Londres (traités pour la prévention de la pollution marine). ECCC a assuré la surveillance de 14 sites d'immersion en mer à l'échelle nationale (11 % des 125 sites actifs). Quatre-vingt-un permis ont été délivrés pour l'immersion de 7,1 millions de tonnes de déchets à faible risque et d'autres matières. Le Ministère a aussi contribué au nouveau plan stratégique pour le Protocole de Londres et a aidé le Madagascar et le Ghana dans leurs efforts en vue d'adhérer au Protocole de Londres.
- la réduction des risques pour l'environnement et la santé humaine découlant des sites contaminés fédéraux en assurant la supervision et le soutien spécialisé auprès des 14 ministères fédéraux responsables en vertu du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux. Ces ministères ont évalué 326 sites (y compris deux sites d'ECCC) et ont mené des activités de réduction de risques dans 103 sites (y compris deux sites d'ECCC).
- la publication d'un code de pratique pour assurer une gestion des lampes contenant du mercure en fin de vie utile dans le respect de l'environnement.
- l'expertise scientifique fournie à l'appui des mesures prises pour atténuer les répercussions sur la qualité de l'air dans l'Arctique des polluants transportés sur de grandes distances, en vertu de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants et du Programme de surveillance et d'évaluation de l'Arctique.

GESTION DES SUBSTANCES ET DES DÉCHETS EN 2016-2017 : en chiffres...

Déplacement de déchets dangereux...
ECCC a délivré près de 1 700 permis réglementaires pour l'importation ou l'exportation ou le transit par le Canada, portant sur quelque 35 000 expéditions de déchets dangereux et de matières recyclables dangereuses.

Suivi des polluants...
Grâce à l'[Inventaire national des rejets de polluants](#)^{xiv}, ECCC a recueilli et publié des renseignements sur les rejets de quelque 300 polluants par plus de 7 000 installations partout au pays.

Ces renseignements permettent de tenir les Canadiens informés, encouragent la réduction des rejets et aident ECCC à déterminer et à gérer les risques liés aux polluants.

Mesures à l'égard des produits chimiques...
ECCC a collaboré avec Santé Canada en vertu du Plan de gestion des produits chimiques pour évaluer 353 substances potentiellement nocives et a terminé l'évaluation des 473 avis de substances nouvelles reçus de l'industrie.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-17	Résultats réels 2015-16	Résultats réels 2014-15
Les menaces que les substances toxiques et les déchets représentent pour les Canadiens et leurs répercussions sur l'environnement sont réduites	Pourcentage des régions de drainage où les substances sélectionnées dans les sédiments, l'eau et/ou le biote respectent les lignes directrices fédérales sur la qualité de l'environnement	Polybromodiphényléthers (PBDE) dans les sédiments et dans les poissons : 80 % Sulfonate de perfluoroctane (SPFO) dans les poissons : 80 %	PBDE : septembre 2022 SPFO : septembre 2023	PBDE* Sédiments : Les échantillons prélevés dans 30 % des bassins versants ne dépassaient pas les Recommandations fédérales pour la qualité de l'environnement (RFQE) dans la période de 2007 à 2015. Poissons : Les échantillons prélevés dans 20 % des bassins versants ne dépassaient pas les RFQE de 2013 à 2015.	SPFO Eau de surface : Les échantillons prélevés dans 100 % des bassins versants de 2011 à 2015 ne dépassaient pas les RFQE pour les concentrations de SPFO dans l'eau de surface. Tissus de poissons : Les échantillons prélevés dans 100 % des bassins versants de 2011 à 2014 ne dépassaient pas les RFQE pour les concentrations de SPFO sécuritaires pour la santé des poissons.	PBDE Sédiments : Les échantillons prélevés dans 33 % des bassins versants ne dépassaient pas les RFQE de 2009 à 2014. Poissons : Les échantillons prélevés dans 30 % des bassins versants ne dépassaient pas les RFQE de 2011 à 2012.

*Seulement les résultat du penta BDE sont présentés dans ce tableau puisqu'il est le PBDE le plus préoccupant.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
74 912 985	74 912 985	91 141 832	87 801 448	12 888 463

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
613	625	12

Programme 3.2 : Changements climatiques et qualité de l'air

« AUJOURD'HUI, LES ÉCONOMIES EFFECTUENT UNE TRANSITION VERS UNE CROISSANCE PROPRE ET DURABLE. LE CANADA DOIT EN FAIRE AUTANT. »

**– L'HONORABLE CATHERINE MCKENNA, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
AU FORUM CANADIEN DU CLIMAT, OTTAWA (20 OCTOBRE 2016)**

Description du programme

Ce programme vise à protéger la santé des Canadiens, l'environnement et l'économie du Canada contre les effets nocifs des polluants atmosphériques et les incidences des émissions de gaz à effet de serre (GES) par l'élaboration et la mise en œuvre de règlements et d'autres mesures de contrôle. Les activités du programme sont basées sur un travail scientifique rigoureux, une analyse économique et de politique ainsi que la surveillance et le signalement des émissions. Le travail effectué dans le cadre de ce programme est le suivant : collaboration continue avec d'autres gouvernements et avec des parties prenantes; production de résultats scientifiques solides, conseils d'experts en technologie et en science de l'environnement, évaluations et gestion de programmes pour appuyer les décisions relatives aux investissements technologiques, à l'élaboration de politiques et à la réglementation; collaboration avec les États-Unis pour uniformiser la réglementation sur les GES au besoin, réduire la pollution atmosphérique transfrontalière et faire progresser la mise au point de technologies propres. Le travail consiste aussi à participer et à contribuer à des tribunes internationales, et à y négocier afin de lutter contre les changements climatiques et la pollution atmosphérique transfrontalière; il consiste de plus à participer et à contribuer à des processus bilatéraux et multilatéraux pour appuyer les positions et les objectifs du Canada.

Résultats de 2016-2017

À propos des changements climatiques et de la croissance propre...

En décembre 2016, les premiers ministres du Canada ont approuvé le [Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques](#)^{xvi}. Ce cadre établit une marche à suivre claire pour respecter l'engagement du Canada à l'égard des principes de l'Accord de Paris qui visent à accélérer et à intensifier les mesures et les investissements nécessaires pour assurer un avenir durable où les émissions de carbone seront faibles, à contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement à moins de 2 °C par rapport à la température de la planète avant l'ère industrielle, et à chercher à limiter le réchauffement à 1,5 °C.



ECCC a dirigé l'élaboration du Cadre pancanadien afin : 1) d'atteindre notre objectif de réduction des émissions ; 2) de faire croître l'économie ; et 3) d'aider les collectivités à s'adapter aux changements climatiques. Il a été élaboré avec les provinces et les territoires et a fait l'objet de vastes consultations délibérées avec les peuples autochtones, les jeunes, les groupes communautaires, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les Canadiens. Le Cadre pancanadien est construit sur quatre piliers : la tarification de la pollution par le carbone; la prise des mesures pour réduire les émissions dans chaque secteur de l'économie; l'adaptation aux changements climatiques; et le soutien aux technologies propres, à l'innovation et aux emplois.

Le Cadre pancanadien est en harmonie avec les engagements internationaux du Canada et place le pays en bonne voie d'atteindre ou de dépasser ses obligations internationales de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30 % d'ici 2030, par rapport aux niveaux de 2005. Le Cadre pancanadien comprend aussi des mesures d'atténuation complémentaires pour stimuler des réductions des GES dans l'ensemble de l'économie. Il prévoit une [tarification sur la pollution au carbone](#)^{xvii}, l'un des moyens les plus efficaces pour réduire les émissions et favoriser une croissance propre. En octobre 2016, le gouvernement fédéral a annoncé son approche pour la tarification de la pollution par le carbone au Canada, qui s'appliquera à un vaste ensemble de sources d'émissions partout au Canada en 2018.

En mai 2017, le gouvernement a publié un document technique présentant les détails relatifs au filet de sécurité fédéral de la tarification au carbone.

Dans la mise en œuvre du Cadre pancanadien, les travaux d'ECCC ont orienté l'annonce du gouvernement du Canada de novembre 2016 portant sur l'établissement du futur Centre canadien de services climatologiques. L'un des objectifs du Centre est d'améliorer l'accès à des données, à des renseignements et à des services climatologiques essentiels et faisant autorité en travaillant avec ses partenaires comme les gouvernements provinciaux et territoriaux et les peuples autochtones pour appuyer les décisions relatives à l'adaptation aux changements climatiques dans l'ensemble du pays.

Pour réduire davantage les émissions de GES, y compris celles des plus grands émetteurs au Canada, ECCC a proposé d'apporter des modifications au Règlement sur les émissions de gaz à effet de serre des véhicules lourds et de leurs moteurs, et a continué à travailler aux modifications du Règlement sur la production d'électricité à partir du charbon pour accélérer l'abandon progressif de la production d'électricité à partir du charbon. Le Ministère a également proposé des modifications afin d'éliminer progressivement les hydrofluorocarbones (HFC), une mesure qui réduirait la consommation annuelle canadienne de ce gaz à effet de serre de 85 % d'ici 2036.

Dans le contexte de ses travaux en vue d'établir une norme nationale sur les carburants propres, le Ministère a publié un [document de travail relatif à la Norme sur les carburants propres](#)^{liii} en février 2017 pour amorcer des consultations, qui se sont déroulées jusqu'en avril 2017. ECCC a établi un projet de règlement pour réduire les émissions de méthane provenant du secteur pétrolier et gazier d'entre 40 et 45 % d'ici 2025, par rapport aux niveaux de 2012. Le projet de règlement a été publié en mai 2017.

En novembre 2016, le Ministère a soumis la [Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme pour le milieu du siècle](#)^{liii} aux instances de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme le prévoit l'article 4.19 de l'Accord de Paris. Le Canada, aux côtés du Mexique et des États-Unis, est un des premiers pays à soumettre une stratégie pour le milieu du siècle, incitant ainsi d'autres pays à emboîter le pas. La stratégie envisage un horizon au-delà de 2030 pour lancer le débat sur les moyens de réduire les émissions pour un avenir plus propre et plus durable d'ici 2050.

Le Canada continue de respecter son engagement financier (de 2,65 milliards de dollars d'ici 2020) pour appuyer la transition des pays en voie de développement vers des économies à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques. En 2016-2017, le Canada a investi 268 millions de dollars pour renforcer les capacités des pays en voie de développement à mettre en œuvre et à adapter leurs plans et mesures et à présenter des rapports sur ceux-ci. Un montant de 5 millions de dollars a été remis à la [Coalition pour le climat et l'air pur](#)^{liv} afin d'appuyer la réduction des émissions de polluants de

MOBILISER UN LARGE ÉVENTAIL D'INTERVENANTS POUR ABORDER LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Afin de prendre des mesures concrètes face aux changements climatiques, ECCC a collaboré avec d'autres ministères et organismes fédéraux, les provinces et territoires, les peuples autochtones, les jeunes, les municipalités, les entreprises et la société civile ainsi qu'avec d'autres pays. Par exemple, ECCC :

- a accordé aux provinces et aux territoires la latitude de concevoir leurs propres politiques de tarification du carbone afin de respecter les objectifs de réduction des émissions ou d'adopter l'approche fédérale.
- crée trois tables distinctes de hauts responsables avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse, afin de mobiliser les peuples autochtones à l'égard des mesures relatives à la croissance propre et aux changements climatiques, de sorte que les décisions se fondent sur les connaissances traditionnelles de même que sur les données scientifiques.
- a organisé un événement de premier plan à la [conférence sur les changements climatiques des Nations Unies \(COP22\)](#)^{xviii} qui a eu lieu à Marrakech, au Maroc, pour souligner l'important leadership déployé et les importantes mesures mises en œuvre en matière de changements climatiques par les peuples autochtones avec la communauté d'affaires du Canada, et a contribué à faire progresser la mise en œuvre de la [plateforme pour les collectivités locales et les peuples autochtones](#)^{xix}, adoptée à la COP22.
- a joué un rôle moteur à l'échelle mondiale pour conclure une entente internationale afin d'éliminer progressivement les HFC en application du [protocole de Montréal](#)^l.
- a été l'hôte (la ministre McKenna) du premier [Sommet national des jeunes sur les changements climatiques](#)ⁱⁱ en novembre 2016 afin de mobiliser les jeunes de tous les coins du pays (diffusion par les médias sociaux) en partenariat avec des jeunes animateurs, d'autres ministères fédéraux, intervenants et conférenciers.

courte durée de vie ayant un effet sur le climat provenant de plusieurs secteurs dans les pays en voie de développement.

Avec une contribution de 462 milles de dollars en 2016-2017, ECCC a commencé à s'acquitter de son engagement financier de 10 millions de dollars envers l'Organisation météorologique mondiale (OMM) pour les [systèmes d'alerte précoce face aux risques posés par le climat^{IV}](#), l'accent étant mis sur l'aide aux petites îles et aux pays en voie de développement les plus pauvres et les plus vulnérables afin de renforcer leur capacité d'adaptation aux impacts des changements climatiques.

À propos de la qualité de l'air...

ECCC demeure déterminé à améliorer la qualité de l'air au Canada en continuant de mettre en œuvre le Système de gestion de la qualité de l'air, qui fournit un cadre global, pour l'ensemble du pays, en vue d'une action concertée visant à améliorer la qualité de l'air, de concert avec les provinces et territoires. ECCC a collaboré avec Santé Canada, les provinces et territoires et les parties prenantes dans le but d'élaborer de nouvelles Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant pour le dioxyde de soufre. Ces normes ont été annoncées en octobre 2016 par le Conseil canadien des ministres de l'environnement. Les consultations sont en cours touchant le projet de nouvelles normes de qualité de l'air ambiant pour le dioxyde d'azote. Tout au long de l'année, les données, l'analyse et l'expertise scientifiques d'ECCC ont aidé à appuyer les travaux destinés à l'établissement de nouvelles normes pour ces deux substances.

ECCC a publié le [Règlement multisectoriel sur les polluants atmosphériques^V](#) (RMPA) en juin 2016, fixant des normes nationales sur les émissions de polluants atmosphériques pour diverses sources industrielles (par exemple, des chaudières à combustible gazeux utilisées dans de nombreuses installations industrielles, et les fours à ciment). Le RMPA comprend pour la première fois au Canada, des normes nationales obligatoires sur les émissions de polluants atmosphériques pour les principales installations industrielles au Canada. En vertu du RMPA, on s'attend à ce que la réduction des émissions d'oxydes d'azote se traduise par des avantages cumulatifs représentant plus de 6 milliards de dollars en ce qui touche l'environnement et la santé pour les Canadiens.

Dans le but de promouvoir des pratiques exemplaires et d'encourager un meilleur rendement sur le plan environnemental, le Ministère a publié (en 2016) des codes de pratique visant plusieurs industries. Ces codes portent sur les émissions de particules fines du secteur de l'aluminium, les émissions de particules et de composés organiques volatils du secteur du fer, de l'acier et de l'ilmenite, et les émissions de composés organiques volatils du secteur du bitume.



Sur le plan international, ECCC a continué à travailler afin de réduire la pollution atmosphérique transfrontière en application de l'[Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air^{VI}](#). Dans la zone visée par cet accord, les émissions causant des pluies acides ont été réduites de deux tiers, et les émissions génératrices de smog, de moitié à ce jour. Le Ministère collabore avec les États-Unis ainsi que des partenaires européens dans le cadre de la [Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance^{VII}](#) et continue de participer aux processus internationaux visant à réduire les émissions mondiales de polluants de

courte durée de vie ayant un effet sur le climat, notamment avec le Conseil de l'Arctique, la Coalition pour le climat et l'air pur et l'Initiative mondiale sur le méthane.

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Les menaces que représentent les émissions de gaz à effet de serre pour les Canadiens, leur santé et leur environnement sont réduites	Émissions de gaz à effet de serre du Canada (équivalents CO ₂) en mégatonnes (Mt)	La cible nationale du Canada est une réduction de 17 % par rapport à 2005*	2020	722 Mt en 2015	727** Mt en 2014	729** Mt en 2013
Amélioration de la qualité de l'air au Canada	Pourcentage de la population canadienne vivant dans des zones où les Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) quotidiennes et annuelles pour les particules fines (P _{2,5}) de 28 µg/m ³ et de 10 µg/m ³ (annuellement) sont atteintes	Augmentation du pourcentage au fil du temps	Mars 2017	92 % des stations de surveillance (2013 à 2015)	96 % des stations de surveillance (2012 à 2014)	91 % des stations de surveillance (2011 à 2013)
Amélioration de la qualité de l'air au Canada	Pourcentage de la population canadienne vivant dans des zones où les Normes canadiennes de qualité de l'air ambiant (NCQAA) sur huit heures pour l'ozone troposphérique de 63 parties par milliards (ppm) sont atteintes	Augmentation du pourcentage au fil du temps	Mars 2017	88 % des stations de surveillance (2013 à 2015)	82 % des stations de surveillance (2012 à 2014)	81 % des stations de surveillance (2011 à 2013)

* Le Canada s'est engagé à atteindre une cible pour 2030 de 30 % en deçà des niveaux de 2005. La cible pour 2030 remplacera la cible pour 2020 à compter du rapport sur les résultats ministériels de 2017-2018.

**Les valeurs publiées dans le Rapport ministériel sur le rendement (RMR) de 2015-2016 d'ECCC et le RMR de 2014-2015 étaient respectivement de 732 Mt et de 510 Mt. La différence entre ces chiffres et les valeurs présentées ici est le résultat d'améliorations continues des méthodes d'estimation de l'équivalent dioxyde de carbone. Par conséquent, la valeur des émissions passées pourra être révisée dans les futurs rapports à la lumière de nouvelles données et en raison du perfectionnement des méthodes et des modèles utilisés.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
97 030 449	97 030 449	159 369 236	149 504 223	52 473 774

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
309	727	418

Programme 3.3 : Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution

Description du programme

Ce programme minimise les dommages et les menaces pour les milieux naturels et la biodiversité par la promotion et l'application de la législation administrée par Environnement et Changement climatique Canada. Ses activités portent sur la pollution, y compris le rejet de substances toxiques dans l'air, dans l'eau ou sur les terres, et l'importation et l'exportation de déchets dangereux qui représentent un risque pour l'environnement ou la santé humaine. Ce programme maintient un contingent d'agents d'application de la loi et de promotion de la conformité. Les agents de promotion de la conformité effectuent des activités pour sensibiliser davantage les entités réglementées et leur faire mieux comprendre et mieux respecter la réglementation et les autres instruments de gestion des risques prévus par la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) et la Loi sur les pêches, ce afin que les résultats environnementaux souhaités soient plus facilement atteints. Ils donnent aussi de l'information sur les exigences relatives aux instruments de gestion des risques, les avantages de l'observation de la loi et les pénalités éventuelles pour ceux qui ne la respectent pas, le cas échéant. Les agents d'application de la loi, d'autre part, procèdent à des inspections pour vérifier que les lois et les règlements sont respectés, recueillent des renseignements, prennent des mesures appropriées pour amener les délinquants à respecter la loi et mènent des enquêtes lorsque nécessaire. Ce programme collabore avec des partenaires internationaux et nationaux pour renforcer l'application transfrontalière de la loi en environnement. Les agents reçoivent de la formation et ils bénéficient souvent d'analyses et d'expertises scientifiques, y compris de conseils scientifiques appuyant les activités d'application de la loi. En plus, le programme bénéficie d'analyses et d'expertises scientifiques pour l'élaboration et la mise en œuvre de nouveaux règlements et de règlements révisés.

Résultats de 2016-2017

(Voir aussi Programme 1.4 Promotion de la conformité et application de la loi – Faune)

ECCC a mené des inspections et mis en œuvre des mesures d'application de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (LCPE 1999) et de la Loi sur les pêches, a fait la promotion de la conformité au moyen de quelque 33 règlements de lutte contre la pollution et autres outils de gestion du risque, comme des normes, des codes de pratique et des permis.

PROMOUVOIR LA CONFORMITÉ AUX MESURES CONTRE LA POLLUTION ET EN ASSURER L'APPLICATION : en chiffres...

- En 2016–2017, ECCC a fait ce qui suit :
 - Le Ministère a promu la conformité à 33 règlements de lutte contre la pollution auprès de presque 17 000 membres des collectivités réglementées, notamment au moyen d'ateliers, de séances d'information, de vidéos et de messages sur Twitter.
 - Le Ministère a mené plus de 6 800 inspections et 270 enquêtes pour vérifier la conformité aux lois et aux règlements visant à lutte contre la pollution.
 - Les inspections et les enquêtes ont donné lieu à la mise en œuvre de plus de 4 300 mesures d'application de la loi (comme des contraventions, des directives, des avertissements et des ordres d'exécution en matière de protection de l'environnement).
 - Les mesures d'application de la loi ont donné lieu à plus de 28 poursuites couronnées de succès sous le régime de la LCPE et de la Loi sur les pêches, ce qui totalise plus de 4,6 millions de dollars en sanctions, en amendes et en contributions au Fonds pour les dommages à l'environnement.

Pour protéger les eaux douces du Canada, le Ministère a effectué des inspections et émis des avertissements conformément au Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées. À la suite de 259 inspections, des agents d'ECCC ont émis 206 avertissements pour que les municipalités respectent leurs obligations en matière de présentation de rapports et de surveillance. Ces rapports permettent au Ministère de mieux comprendre les procédés de traitement des eaux usées au Canada.



Le Ministère a entrepris la première phase d'un projet visant à déterminer si les usines municipales de traitement de l'eau potable ont respecté l'interdiction générale en vertu de la Loi sur les pêches. À l'achèvement du projet, les renseignements obtenus sur le rejet de l'eau chlorée dans les eaux fréquentées par les poissons appuient des mesures qui protègent le poisson et les invertébrés ainsi que la santé humaine contre les effets nocifs du chlore.

L'enquête réalisée par ECCC sur une société importante de gestion immobilière a révélé que celle-ci ne s'est pas acquittée de ses obligations relatives à l'utilisation, à l'entreposage et à l'élimination de divers équipements électriques contenant des biphenyles polychlorés (BPC). L'enquête s'est soldée par une condamnation donnant lieu à une amende de 975 000 dollars, la plus élevée imposée au Canada en vertu de la LCPE 1999.

Le Ministère a entrepris un projet visant à mieux faire respecter les exigences relatives à la tenue de registres du Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur les terres des Premières nations et le territoire domanial. La conformité au Règlement contribue à réduire le risque de contamination des nappes phréatiques et des sols causés par des déversements et des fuites de produits pétroliers en provenance des systèmes de stockage. Même des fuites relativement légères peuvent entraîner de graves conséquences pour l'environnement et la santé humaine, y compris par la contamination de l'eau potable.

Résultats atteints

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Cibles	Date d'atteinte de la cible	Résultats réels 2016-2017	Résultats réels 2015-2016	Résultats réels 2014-2015
Respect des lois et des règlements de lutte contre la pollution générés par Environnement et Changement climatique Canada	Augmentation du pourcentage de la conformité aux articles de certaines lois et de certains règlements liés à la pollution en réponse à l'application ciblée ou aux efforts de promotion de la conformité	Hausse de 10 % de la conformité (Rejets d'eau chlorée des stations de traitement d'eau)	Mars 2019	Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées : augmentation de 12 % du taux de conformité par rapport à la valeur de référence : de 59 % en 2014-2015 à 71 % en 2016-2017.	Règlement sur le tétrachloroéthylène (utilisation pour le nettoyage à sec et rapports) : augmentation de 12 % du taux de conformité par rapport à la valeur de référence de 51 % en 2012-2013 à 63 % en 2015-2016)	Règlement sur les effluents des mines de métaux : valeur de référence calculée : > 90 %. Les mesures cibleront directement d'autres secteurs à l'avenir.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
34 672 528	34 672 528	42 463 209	40 339 332	5 666 804

Ressources humaines (ETP)

Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
276	340	64

L'information à l'appui des résultats et des ressources humaines et financières liées aux programmes de niveau inférieur d'ECCC est disponible sur le site [Web du Ministère](#)^{ix} et dans l'[InfoBase du SCT](#)^{ix}.

Services internes

Description

On entend par Services internes les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les Services internes renvoient aux activités et aux ressources de 10 catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des Services internes du Ministère. Les 10 catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats de 2016-2017

Les services internes d'ECCC continuent d'appuyer l'atteinte de résultats conformes aux priorités du Ministère, tout en intégrant les changements et améliorations systémiques de l'ensemble du gouvernement.

Le Ministère a renforcé l'obligation d'intégrer les renseignements financiers et non financiers et d'en rendre compte pour appuyer le processus décisionnel et l'efficacité. Par exemple, l'intégration accrue des approches de la gestion financière et de la planification en matière d'approvisionnement a contribué à des prévisions plus exactes.

Pour appuyer la mise en œuvre du système de paye Phénix qui se poursuit et pour aider les employés touchés par les problèmes liés à la paye, ECCC a mis sur pied une équipe d'experts pour les aider à cerner les problèmes et guider les employés vers les principales ressources et a

« NOUS CROYONS QU'ECCC EST UN EXCELLENT MILIEU DE TRAVAIL »

– DR STEPHEN LUCAS, SOUS-MINISTRE & DR MARTINE DUBUC, SOUS-MINISTRE DÉLÉGUÉE, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA

ECCC SE CLASSE AU 20^E RANG DES MEILLEURS EMPLOYEURS AU CANADA
[MAGAZINE FORBES \(FÉVRIER 2017\)](#)

COMMUNIQUER AVEC LA POPULATION CANADIENNE : en chiffres...

En 2016-2017, la Direction générale des communications d'ECCC a été très occupée :

- Elle a publié 300 vidéos pour communiquer de l'information scientifique et d'autres renseignements à la population canadienne.
- Elle a répondu à plus de 15 000 requêtes publiques et à 1 600 demandes d'information des médias.
- Elle a organisé quelque 75 événements publics, notamment destinés aux jeunes, aux peuples autochtones et aux collectivités partout au Canada.
- Le site ec.gc.ca a reçu plus de 3 millions de visites et le site meteo.gc.ca, plus de 550 millions.
- Elle a publié plus de 7 000 billets sur Twitter, près de 2 500 messages sur Facebook.
- Elle a affiché près de 250 messages sur Instagram (d'octobre 2016 à mars 2017).

ÉCOLOGISATION ET FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE À ECCC

ECCC continue de faire des investissements pour réduire la consommation d'énergie et d'eau aux installations dont il est responsable au moyen des initiatives suivantes :

- Lancement de la campagne de sensibilisation « Fermez le châssis » visant à réduire les pertes et la consommation d'énergie découlant de l'utilisation de hottes dans les laboratoires. À un seul endroit, le Centre environnemental du Pacifique, à Vancouver, cette mesure contribuera à la réduction de 47 tonnes d'émissions de GES en 2017.
 - Réduction de la taille du parc de véhicules légers de 4,8 % (35 véhicules). Environ 12 % des véhicules utilitaires légers du parc d'ECCC (80 véhicules) sont des hybrides.
 - Amélioration du système de chauffage à eau chaude au Centre canadien des eaux intérieures, à Burlington, en Ontario, entraînant une diminution de près de 50 % de la consommation d'eau, soit environ 4 000 mètres cubes chaque mois.
- Conformément à la nouvelle [Politique sur les résultats](#)^{lx} du Conseil du Trésor, et à la suite des vastes consultations, le Ministère a créé un nouveau Cadre ministériel des résultats (CMR) qui intègre les engagements liés au mandat de la ministre et le leadership en matière de croissance propre et de changements climatiques ainsi que les activités principales d'ECCC. Le CMR énonce les résultats attendus et les indicateurs de rendement pour chaque engagement.

Le Ministère a profité de l'élaboration du CMR pour examiner ses structures de gestion et, au besoin, les adapter et les faire concorder davantage aux programmes pour obtenir des résultats de façon cohérente et stratégique. Le Secrétariat du Conseil du Trésor estime que le travail d'ECCC relativement au CMR représente une pratique exemplaire, et d'autres ministères et organismes ont sollicité l'aide du Ministère à plusieurs reprises au sujet de ses outils et de son approche pour élaborer leur CMR.

Pour appuyer les projets d'innovation dirigés par les employés, l'initiative Objectif 2020 d'ECCC a financé 11 projets pilotes en 2016-2017. Les résultats comprennent la création du Réseau des étudiants d'ECCC, un atelier sur les perspectives comportementales destiné à 50 employés dans l'ensemble du pays, l'essai de tableaux de bord de visualisation pour faire le suivi des médias sur le Web, l'amélioration de l'analyse des données sur les ressources humaines, ainsi que des essais sur des outils de collecte de données obtenues par externalisation ouverte et dans les médias sociaux pour améliorer la modélisation climatique.

ECCC a continué d'appuyer le programme du [gouvernement ouvert](#)^{lxii} en veillant à la mise en place de solides systèmes pour recueillir, communiquer et diffuser des renseignements.

Ressources financières budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues) 2016-2017
179 196 292	179 196 292	194 907 490	192 729 765	13 533 473

Ressources humaines (ETP)

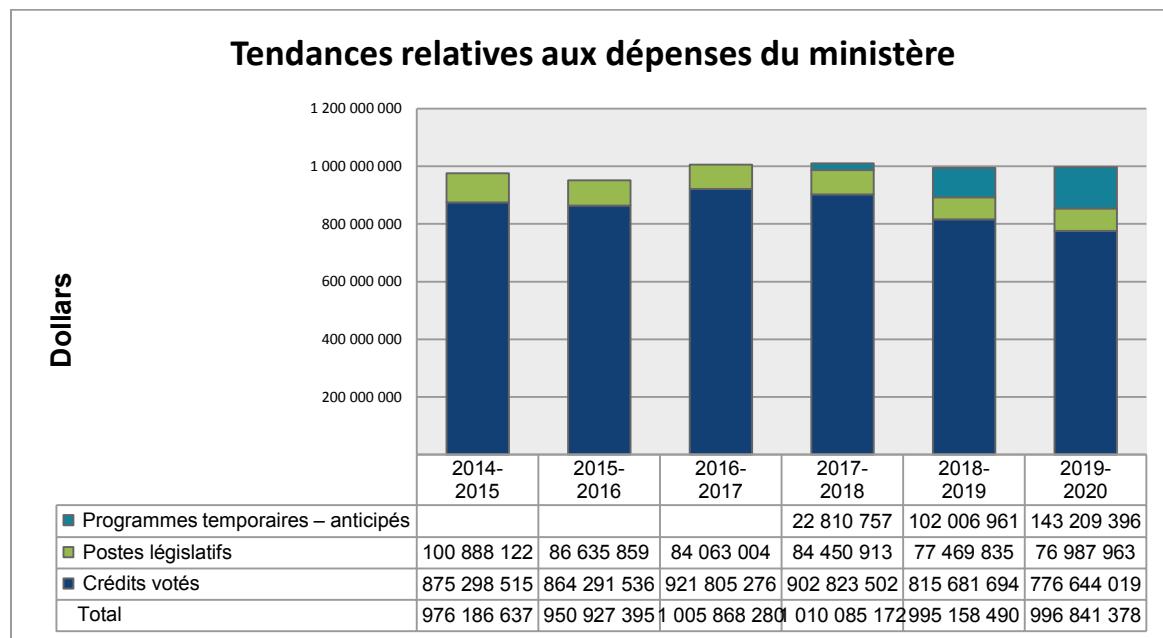
Nombre d'ETP prévus 2016-2017	Nombre d'ETP réels 2016-2017	Écart (nombre d'ETP réels moins nombre d'ETP prévus) 2016-2017
1 375	1 433	58

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles

Graphique des tendances relatives aux dépenses du Ministère

Le tableau suivant présente les tendances relatives aux dépenses du Ministère sur une période de six ans. Pour les exercices financiers 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017, les montants représentent les dépenses réelles telles que déclarées dans les Comptes publics. Pour les exercices 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, les dépenses prévues représentent les dépenses budgétaires et législatives prévues telles que présentées dans le Plan ministériel 2017-2018.



Les dépenses réelles d'Environnement et Changement climatique Canada pour 2016-2017 ont été de 1 005,9 millions de dollars, soit une hausse de 55,0 millions de dollars (5,8 %) sur 12 mois par rapport aux dépenses réelles de 2015-2016. L'augmentation est principalement attribuable à l'accroissement des dépenses pour les initiatives temporaires, comme la contribution à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable, le financement international de lutte contre les changements climatiques, la Stratégie emploi jeunesse, les projets d'assainissement des sédiments contaminés, la revitalisation du Réseau canadien de radars météorologiques et l'Initiative fédérale liée aux infrastructures.

Voir le [Rapport ministériel sur le rendement](#)^{lxiii}(RMR) 2015-2016 pour obtenir des précisions sur les écarts des dépenses réelles d'une année à l'autre entre 2014-2015 et 2015-2016.

Pour 2017-2018 à 2019-2020, les chiffres représentent les dépenses prévues totales pour l'exercice financier, qui tiennent compte du financement approuvé par le Conseil du trésor pour appuyer les résultats stratégiques du Ministère. Le déclin des dépenses prévues liées aux autorisations votées de 2017-2018 à 2019-2020 est principalement attribuable à la réduction du profil de financement versé aux principales initiatives et aux programmes qui arrivent à échéance, y compris les suivants :

Principales initiatives qui arriveront à échéance en 2017-2018 :

- Fonds d'assainissement du lac Simcoe et du sud-est de la baie Georgienne;
- Initiative sur les éléments nutritifs des Grands Lacs;
- Initiative du bassin du lac Winnipeg.

Principales initiatives qui arriveront à échéance en 2018-2019 :

- Cadre de gestion horizontale pour la lutte contre la pollution atmosphérique;
- Cadre de gestion horizontale en matière de croissance propre et de changements climatiques;
- Programme sur les espèces en péril;
- Annonces liées au Budget 2016 concernant les infrastructures fédérales.

Principales initiatives qui arriveront à échéance en 2019-2020 :

- Plan de conservation national;
- Plan d'action pour l'assainissement de l'eau.

Les autorisations législatives de 2017-2018 à 2019-2020 sont assez stables d'une année à l'autre.

Programmes temporaires – Les dépenses prévues de 2017-2018 à 2019-2020 reflètent majoritairement les annonces du Budget 2016 et/ou du Budget 2017 qui ne sont pas encore prises en compte dans les niveaux de référence votés pour ces années, mais sont fournies pour dresser un tableau plus exhaustif des dépenses prévues du Ministère.

Voir le [Plan ministériel^{\[xiv\]}](#) (PM) 2017-18 pour obtenir plus de renseignements sur les écarts des dans les dépenses prévues d'une année à l'autre entre 2017-2018 et 2019-2020.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les Services internes (en dollars)

Résultat stratégiques	Programmes et Services internes	Budget principal des dépenses 2016-2017	Dépenses prévues 2016-2017	Dépenses prévues 2017-2018	Dépenses prévues 2018-2019	Autorisations totales pouvant être utilisées 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016-2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015-2016	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2014-2015
RS 1 : L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures	Programme 1.1 Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	137 912 691	137 912 691	135 322 453	121 360 716	154 140 480	153 035 992	150 399 093	140 408 483
	Programme 1.2 Ressources en eau	80 035 023	80 035 023	69 722 840	72 152 481	79 297 907	70 732 520	81 784 289	92 453 058
	Programme 1.3 Écosystèmes durables	88 026 739	88 026 739	84 520 845	65 379 639	106 683 277	98 446 872	78 790 925	72 619 888
	Programme 1.4 Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	16 652 429	16 652 429	16 297 080	16 095 331	17 880 767	17 511 301	19 971 764	17 058 497
RS 2 : La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat	Programme 2.1 Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	174 382 678	174 382 678	194 578 410	187 770 089	189 968 112	180 123 302	181 347 768	174 493 294
	Programme 2.2 Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	19 267 384	19 267 384	18 728 707	18 707 542	22 787 760	15 643 525	15 321 848	25 886 657
RS 3 : Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées	Programme 3.1 Gestion des substances et des déchets	74 912 985	74 912 985	84 357 041	91 454 269	91 141 832	87 801 448	83 529 612	86 779 805
	Programme 3.2 Changements climatiques et Qualité de l'air	97 030 449	97 030 449	147 118 686	99 319 825	159 369 236	149 504 223	119 607 526	121 061 134
	Programme 3.3 Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	34 672 528	34 672 528	41 696 948	34 143 478	42 463 209	40 339 332	40 634 373	42 309 866
Total partiel		722 892 906	722 892 906	792 343 010	706 383 370	863 732 580	813 138 515	771 387 198	773 070 682
Services internes		179 196 292	179 196 292	194 931 405	186 768 159	194 907 490	192 729 765	179 540 197	203 115 955
Total		902 089 198	902 089 198	987 274 415	893 151 529	1 058 640 070	1 005 868 280	950 927 395	976 186 637

Les chiffres des dépenses prévues de 2016-2017 dans le Rapport ministériel sur les résultats tiennent compte de ceux qui ont été publiés dans le Rapport sur les plans et priorités (RPP) 2016-2017. Le RPP 2016-2017 a été déposé au Parlement avant le Budget 2016 et par conséquent, ne tient pas compte des nouveaux fonds annoncés dans le Budget. Les chiffres des dépenses prévues de 2017-2018 et de 2018-2019 présentés dans le Rapport sur les résultats ministériels tiennent compte de ceux qui ont été publiés dans le Plan ministériel (PM) publié en 2017-2018. Le PM 2017-2018 a été déposé au Parlement avant l'annonce du Budget 2017 et par conséquent ne tient pas compte des nouveaux fonds annoncés dans le Budget. Les dépenses prévues du Ministère augmentent à mesure que les renouvellements et les annonces sur les postes budgétaires de 2017 sont intégrés aux processus relatifs au Budget des dépenses de 2017.

Les autorisations totales de 2016-2017 pouvant être utilisées comprennent tous les postes approuvés au moyen des processus relatifs au Budget des dépenses pour l'exercice financier 2016-2017. L'écart global de 156,5 millions de dollars entre les autorisations totales de 2016-1027 pouvant être utilisées (1 058,6 millions de dollars) et les dépenses prévues de 2016-2017 (902,1 millions de dollars) est principalement attribuable à une augmentation des autorisations à la suite des annonces du Budget 2016 relatives aux initiatives suivantes :

- Lutter contre la pollution atmosphérique;
- Croissance propre et changements climatiques;
- Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux;
- Écosystème des Grands Lacs;
- Modernisation du Réseau canadien des radars météorologiques;
- Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits;
- Stratégie emploi jeunesse.

L'écart global de 52,7 millions de dollars entre les autorisations totales de 2016-2017 pouvant être utilisées (1 058,6 millions de dollars) et les dépenses réelles de 2016-2017 (1 005,9 millions de dollars) est attribuable aux facteurs suivants :

- Le financement reporté aux années futures pour le Plan d'action sur l'assainissement de l'eau, l'initiative de Modernisation des services météorologiques du Canada, le Système de Sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes au sud du 60° et l'Initiative fédérale liée aux infrastructures;
- Les fonds non dépensés des crédits pour les dépenses de fonctionnement sont reportés à l'exercice 2017-2018 pour fournir au Ministère la marge de manœuvre supplémentaire dont il a besoin pour financer les activités urgentes et pour tenir compte des investissements stratégiques;
- Les fonds non dépensés des crédits pour les dépenses en capital sont reportés au prochain exercice pour continuer la mise en œuvre des activités essentiellement liées à l'Initiative fédérale des infrastructures.

L'augmentation globale de 54,9 millions de dollars entre les dépenses réelles de 2015-2016 de 951,0 millions de dollars et les dépenses réelles de 2016-2017 de 1 005,9 millions de dollars est principalement attribuable aux écarts de financement suivants :

- Résultat stratégique 1 : Les dépenses réelles pour 2016-2017 sont plus élevées que les dépenses réelles pour 2015-2016 principalement en raison des fonds supplémentaires obtenus tout au long de l'année pour les initiatives suivantes : Stratégie emploi jeunesse, Écosystème des Grands Lacs et projets d'assainissement des sédiments contaminés. Ces augmentations ont été compensées par la réaffectation des dépenses liées au bail du Centre environnemental du Pacifique vers les Services internes.
- Résultat stratégique 2 : Les dépenses réelles pour 2016-2017 sont plus faibles que les dépenses réelles pour 2015-2016 principalement en raison de la diminution des dépenses à la suite de l'achèvement des initiatives suivantes : Assurer l'intégrité de la surveillance météorologique et environnementale, Infrastructure superinformatique du gouvernement du Canada et Jeux panaméricains en 2015-2016. Ces diminutions ont été compensées par une augmentation attribuable aux fonds supplémentaires obtenus pour l'initiative de Modernisation du Réseau canadien des radars météorologiques.
- Résultat stratégique 3 : Les dépenses réelles pour 2016-2017 sont plus élevées que les dépenses réelles pour 2015-2016 principalement en raison des nouveaux fonds obtenus pour l'initiative de lutte contre la pollution atmosphérique, le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le Système de sécurité de classe mondiale pour les navires-citernes au sud du 60° et le Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux. L'augmentation est aussi attribuable au paiement d'une contribution à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable.

- Services internes : Les dépenses réelles pour 2016-2017 sont plus élevées que les dépenses réelles pour 2015-2016 principalement en raison de la réaffectation des dépenses liées au bail du Centre environnemental du Pacifique, du Programme sur les ressources en eau (1.2) vers des projets immobiliers.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les Services internes (équivalents temps plein ou ETP)

Résultats stratégiques	Programmes et Services internes	ETP réels 2014-2015	ETP réels 2015-2016	ETP réels 2016-2017	ETP réels 2016-2017	ETP réels 2017-2018	ETP réels 2018-2019
RS 1 : L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures	Programme 1.1 Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	600	600	558	614	546	498
	Programme 1.2 Ressources en eau	701	694	622	602	598	590
	Programme 1.3 Écosystèmes durables	359	371	456	416	422	407
	Programme 1.4 Promotion de la conformité et application de la loi – Faune	133	131	133	139	128	126
RS 2 : La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat	Programme 2.1 Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens	1 086	1 108	1 041	1 097	1 072	1 018
	Programme 2.2 Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés	409	351	366	332	371	365
RS 3 : Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées	Programme 3.1 Gestion des substances et des déchets	618	632	664	625	629	584
	Programme 3.2 Changements climatiques et Qualité de l'air	705	670	765	727	813	496
	Programme 3.3 Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution	363	336	358	340	353	294
Total partiel		4 974	4 893	4 963	4 892	4 932	4 378
Services internes		1 487	1 429	1 506	1 433	1 443	1 382
Total		6 461	6 322	6 469	6 325	6 375	5 760

L'écart entre les équivalents temps plein (ETP) réels et les ETP prévus reflète principalement les mesures prises par la direction pour stabiliser et contrôler les exigences salariales futures par le biais de départs de personnel et les délais dans la dotation de postes vacants, ainsi que par le réaménagement des ressources des plans initiaux pour répondre aux besoins relatifs aux programmes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir de l'information sur les dépenses votées et législatives d'Environnement et Changement climatique Canada, consulter les [Comptes publics du Canada 2017^{lxv}](#).

Harmonisation des dépenses avec le cadre pangouvernemental

Harmonisation des dépenses réelles pour 2016-2017 avec le [cadre pangouvernemental^{lxvi}](#) (en dollars)

Résultats stratégiques	Programmes	Secteur de dépenses	Secteur d'activités du gouvernement du Canada	Dépenses réelles 2016-2017
RS 1 : L'environnement naturel du Canada est préservé et restauré pour les générations actuelles et futures	1.1 Biodiversité – Espèces sauvages et habitats	Affaires économiques	Un environnement propre et sain	153 035 992
	1.2 Ressources en eau			70 732 520
	1.3 Écosystèmes durables			98 446 872
	1.4 Promotion de la conformité et application de la loi – Faune			17 511 301
RS 2 : La population canadienne est équipée pour prendre des décisions éclairées quant aux conditions changeantes du temps, de l'eau et du climat	2.1 Services météorologiques et environnementaux pour les Canadiens			180 123 302
	2.2 Services météorologiques et environnementaux pour les utilisateurs ciblés			15 643 525
RS 3 : Les menaces que représente la pollution pour les Canadiens ainsi que pour leur environnement sont minimisées	3.1 Gestion des substances et des déchets			87 801 448
	3.2 Changements climatiques et qualité de l'air			149 504 223
	3.3 Promotion de la conformité et application de la loi – Pollution			40 339 332

Total des dépenses par secteur de dépenses (en dollars)

Secteur de dépenses	Total des dépenses prévues	Total des dépenses réelles
Affaires économiques	722 892 906	813 138 515
Affaires sociales	0	S.O.
Affaires internationales	0	S.O.
Affaires gouvernementales	0	S.O.

États financiers et Faits saillants des états financiers

États financiers

Les faits saillants des états financiers offrent un aperçu de l'état des résultats et de la situation financière nette d'Environnement et Changement climatique Canada.

Les états financiers non audités sont préparés selon la comptabilité d'exercice conformément aux politiques du Gouvernement, qui sont fondées sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP). Ces états sont donc différents des rapports fondés sur les crédits, ce qui est utilisé pour préparer les dépenses réelles de la section analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines du présent rapport. Cette section est préparée selon une comptabilité de caisse modifiée et non selon la comptabilité d'exercice. Le rapprochement des crédits parlementaires utilisés (comptabilité de caisse modifiée) et le coût réel des opérations (comptabilité d'exercice) sont présentés dans les notes 2 et 3 des états financiers.

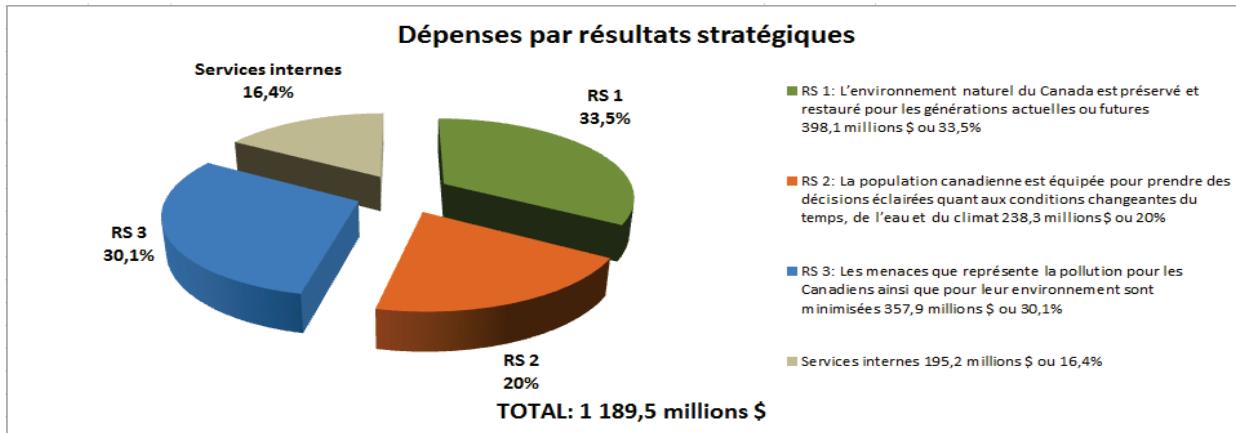
Les états financiers [non audités] d'Environnement et Changement climatique Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 se trouvent sur le [site Web du Ministère](#)^{xvii}.

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non vérifié) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017 (en dollars)					
Information financière	Résultats prévus 2016-2017	Réels 2016-2017	Réels 2015-2016	Écart (réels 2016-2017 moins prévus 2016-2017)	Écart (réels 2016-2017 moins réels 2015-2016)
Total des charges	1 066 313 359	1 189 506 240	1 132 391 254	123 192 881	57 114 986
Total des revenus	88 596 271	85 404 035	84 807 419	-3 192 236	596 616
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	977 717 088	1 104 102 205	1 047 583 835	126 385 117	56 518 370

Dépenses par résultat stratégique

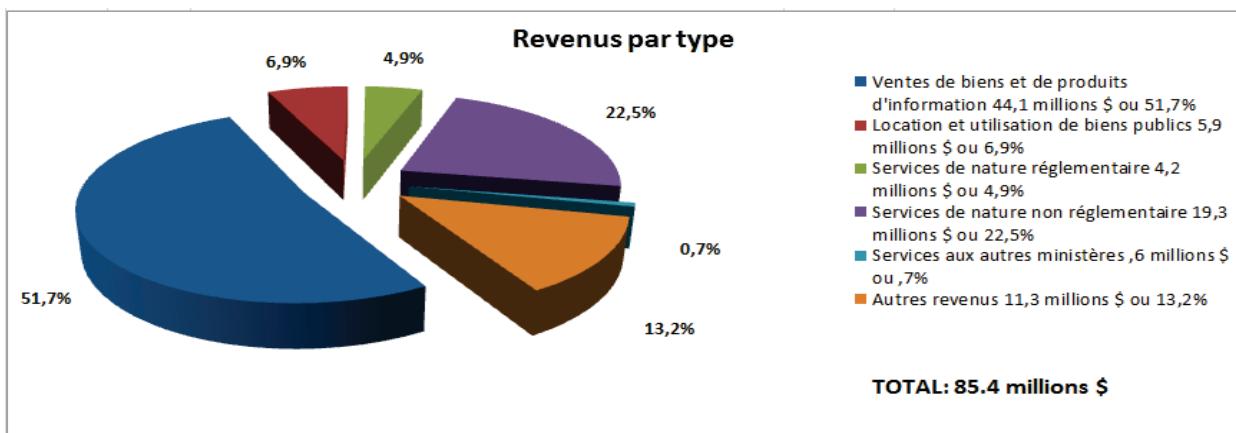
Les dépenses ministérielles totales par résultats stratégiques se sont élevées à 1 189,5 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017 (1 132,4 millions de dollars en 2015-2016). La hausse de 57,1 millions de dollars (ou 5 %) est principalement attribuable à des dépenses accrues pour des initiatives temporaires telles que la contribution pour la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable, le financement international de la lutte contre les changements climatiques, Stratégie emploi jeunesse, les projets d'assainissement des sédiments contaminés, la modernisation du réseau canadien de radars météorologiques et l'initiative fédérale liée aux infrastructures 2016.



Veuillez consulter la note 16 des états financiers ministériels pour une ventilation plus détaillée des dépenses – Informations sectorielles par article courant et résultat stratégique.

Revenus par catégorie

Le total des revenus s'est élevé à 85,4 millions de dollars pour l'exercice 2016-2017 (comparativement à 84,8 millions pour 2015-2016). Cette somme exclut les 11 millions de dollars gagnés au nom du gouvernement. La majorité des revenus en 2016-2017 découle des ventes de biens, de produits d'information et de services de nature non réglementaire d'Environnement et Changement climatique Canada. Les postes de revenus importants comprennent notamment les activités de surveillance des sables bitumineux, les demandes de permis d'immersion en mer, les services hydrométriques, les droits de surveillance de l'immersion en mer, ainsi que les services environnementaux et météorologiques.

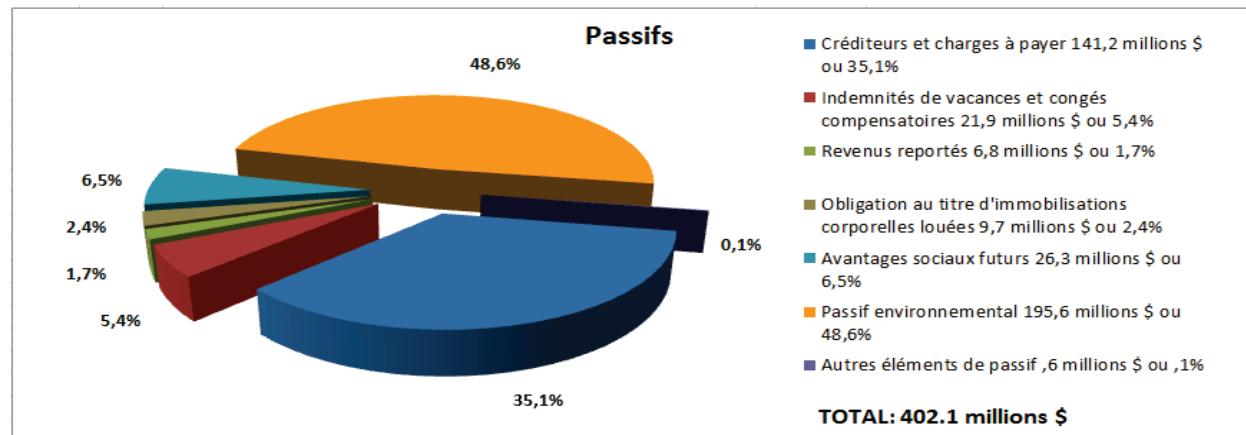


État condensé de la situation financière (non vérifié) au 31 mars 2017 (en dollars)			
Information financière	2016-2017	2015-2016	Écart (2016-2017 moins 2015-2016)
Total des passifs nets	402 133 081	366 506 525	35 626 556
Total des actifs financiers nets	158 494 632	148 456 701	10 037 931
Dette nette du Ministère	243 638 449	218 049 824	25 588 625
Total des actifs non financiers	412 783 493	392 107 606	20 675 887
Situation financière nette du Ministère	169 145 044	174 057 782	-4 912 738

Passifs par catégorie

Les passifs totaux s'élevaient à 402,1 millions de dollars à la fin de l'exercice 2016-2017, ceci représente une augmentation de 35,6 millions de dollars, ou 10 %, comparativement à l'exercice précédent à la fin duquel les passifs totaux s'élevaient à 366,5 millions de dollars. Les comptes créditeurs, les charges à payer et les passifs environnementaux représentent la plus grande part des passifs en s'élevant à 336,8 millions de dollars (soit 83,8 % de tous les passifs) pour l'exercice 2016-2017.

L'augmentation du total des passifs nets d'Environnement et Changement climatique Canada est principalement due aux passifs environnementaux. Le solde du passif au 31 mars 2017 représente une augmentation de 57 millions de dollars par rapport au 31 mars 2016. Cela s'explique principalement par la mise en place de règlements de décontamination plus rigoureux en Colombie-Britannique. Environnement et Changement climatique Canada a passé en revue ses coûts d'assainissement pour le site PEC et a augmenté ses estimations de 70 millions de dollars.

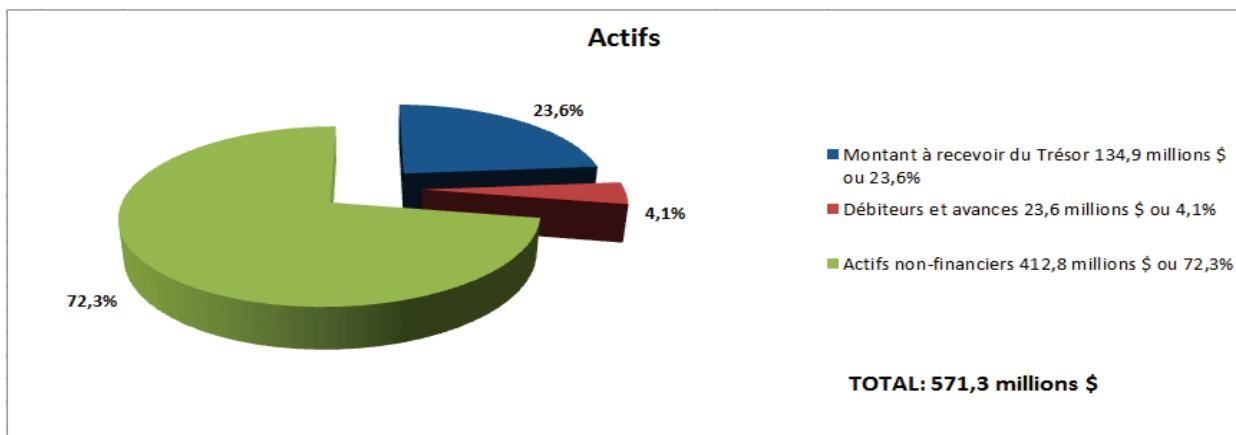


Veuillez consulter les notes 4 à 8 et les notes 12 et 13 des états financiers ministériels pour une ventilation plus détaillée – Comptes créditeurs et charges à payer; Revenus reportés; Passif correspondant à un actif loué pour les immobilisations corporelles; Avantages sociaux futurs des employés; Passif environnemental; Obligations contractuelles; Passifs éventuels.

Actifs par catégorie

Le total des actifs financiers nets (158,5 millions de dollars) et des actifs non financiers (412,8 millions de dollars) sont évalués ensemble à 571,3 millions de dollars et ont augmenté de 30,7 millions de dollars, ou 5,7 %, au cours de l'exercice 2016-2017. Les immobilisations corporelles représentent toujours la plus grande part des actifs en s'élevant à 382,9 millions de dollars (67 % du total des actifs) pour l'exercice 2016-2017.

L'augmentation de la valeur du total des actifs nets d'Environnement et Changement climatique Canada est principalement due à l'inventaire qui a augmenté de 13,5 millions de dollars dont la majeure partie de concerne l'augmentation des achats pour les fournitures de météorologie (5,4 millions), de l'équipement de radar (4,2 millions) et de l'équipement informatique (2,6 millions).



Veuillez consulter les notes 9 à 11 des états financiers ministériels pour une ventilation plus détaillée – Comptes débiteurs et avances; Inventaire; Immobilisations corporelles.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle : L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée

Administrateur général : Dr. Stephen Lucas

Portefeuille ministériel : Environnement et Changement climatique Canada

Instruments habilitants :

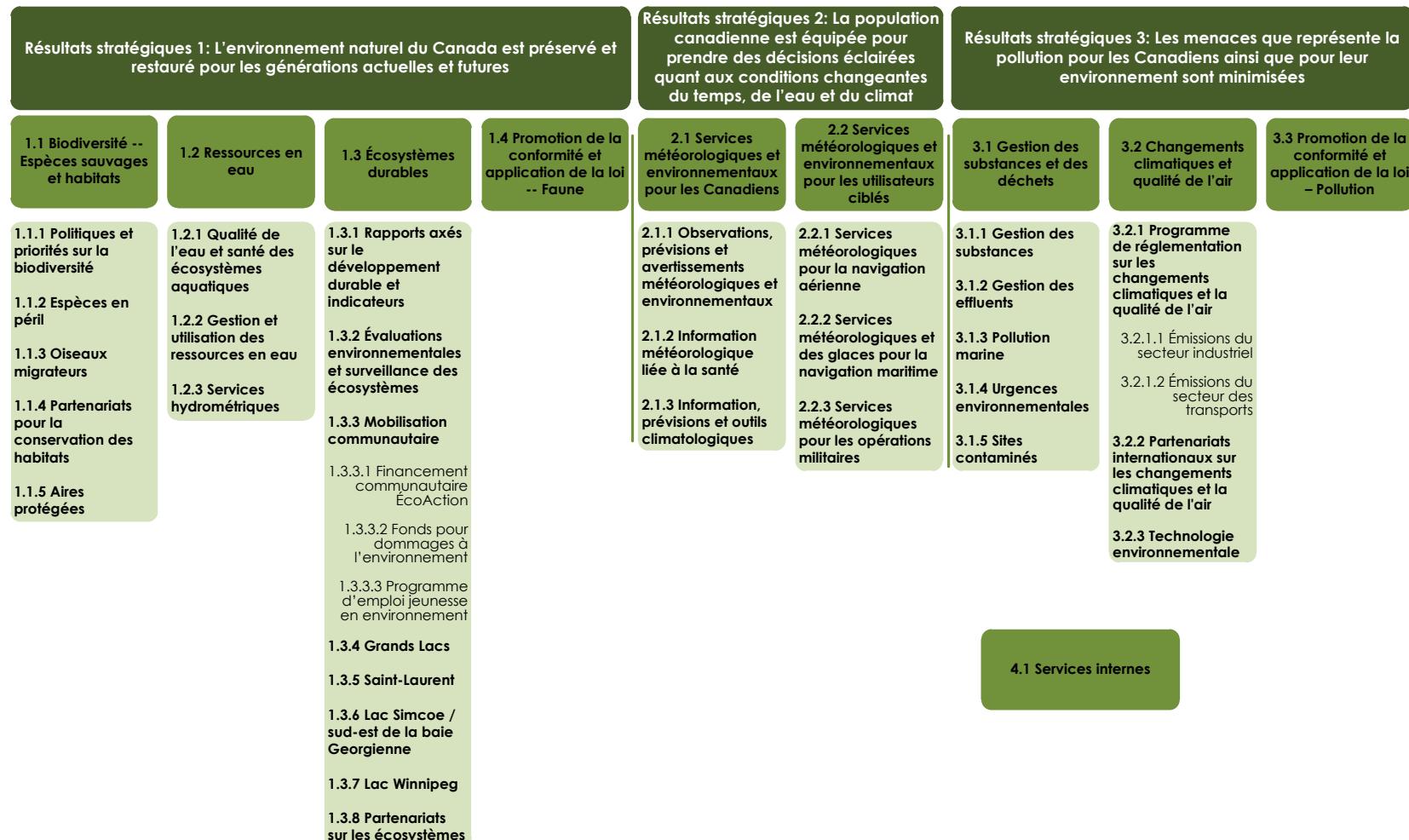
- [Loi sur le ministère de l'Environnement^{lxviii}](#)
- [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\)^{lxix}](#)
- [Loi sur les espèces en péril^{lx}](#)
- [Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux^{lxi}](#)
- [Loi sur les ressources en eau du Canada^{lxii}](#)
- [Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois^{lxiii}](#)
- Loi de la conservation du lac Seul
- [Loi sur les pêches^{lxiv}](#) (administration des dispositions sur la prévention de la pollution)
- [Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique^{lxv}](#)
- [Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs^{lxvi}](#)
- [Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial^{lxvii}](#)
- [Loi sur les espèces sauvages au Canada^{lxviii}](#)
- [Loi fédérale sur le développement durable^{lxix}](#)
- [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale \(2012\)^{lxx}](#)
- [Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement^{lxxi}](#)
- [Loi sur la semaine de la protection de la faune^{lxxii}](#)
- [Loi sur la semaine canadienne de l'environnement^{lxxiii}](#)

Année d'incorporation ou de création : 1971

Cadre de présentation de rapports

Voici les résultats stratégiques et l'architecture d'alignement des programmes de référence pour 2016-2017 d'Environnement et Changement climatique Canada :

RÉSULTATS STRATÉGIQUES DU GOUVERNEMENT DU CANADA: ENVIRONNEMENT PROPRE ET SAIN



Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur d'Environnement et Changement climatique Canada sont disponibles sur le [site Web du Ministère^{lxxiv}](#) et dans l'[InfoBase du SCT^{lxxv}](#).

Tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires qui suivent sont disponibles sur le [site Web^{lxxvi}](#) d'Environnement et Changement climatique Canada.

- Audits et évaluations internes;
- Financement pluriannuel initial;
- Frais d'utilisation, redevances réglementaires et frais externes;
- Initiatives horizontales;
- Rapport d'étape sur les projets de transformation et les grands projets de l'État;
- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus;
- Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes;
- Stratégie ministérielle de développement durable.

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances du Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales^{lxxvii}](#). Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédéraux connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Environnement et Changement climatique Canada
Centre d'information
Tél. : 1-800-668-6767 (seulement au Canada) ou 819-997-2800
Fax : 819-994-1412
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Annexe : Définitions

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cadre ministériel des résultats (Departmental Results Framework)

Comprend les responsabilités essentielles, les résultats ministériels et les indicateurs de résultat ministériel.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non-budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux Plans ministériels et aux Rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses.

Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son Plan ministériel et son Rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement dans le cadre d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full-time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation) :

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de recharge aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

indicateur de résultat ministériel (Departmental Result Indicator)

Facteur ou variable qui présente une façon valide et fiable de mesurer ou de décrire les progrès réalisés par rapport à un résultat ministériel.

initiative horizontale (horizontal initiatives)

Initiative dans le cadre de laquelle au moins deux organisations fédérales, par l'intermédiaire d'une entente de financement approuvée, s'efforcent d'atteindre des résultats communs définis, et qui a été désignée (par exemple, par le Cabinet ou par un organisme central, entre autres) comme une initiative horizontale aux fins de gestion et de présentation de rapports.

plan (plans)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

Plan ministériel (Departmental Plan)

Fournit les renseignements sur les plans et le rendement attendu des ministères appropriés au cours d'une période de trois ans. Les Plans ministériels sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priorities)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2016-2017, les priorités pangouvernementales sont des thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015, notamment : la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe d'intrants constitué de ressources et d'activités connexes qui est géré pour répondre à des besoins précis et pour obtenir les résultats visés, et qui est traité comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

Rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Présente de l'information sur les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le Plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'atteindre ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait atteindre, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

responsabilité essentielle (Core Responsibility)

Fonction ou rôle permanent exercé par un ministère. Les intentions du ministère concernant une responsabilité essentielle se traduisent par un ou plusieurs résultats ministériels auxquels le ministère cherche à contribuer ou sur lesquels il veut avoir une influence.

résultat (results)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat ministériel (Departmental Result)

Changements sur lesquels les ministères veulent exercer une influence. Ils devraient subir l'influence des résultats des programmes, mais ils échappent généralement au contrôle direct des ministères.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

Structure de la gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre exhaustif comprenant l'inventaire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information de gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont présentés d'après le lien hiérarchique qui les unit, et les résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La Structure de la gestion, des ressources et des résultats découle de l'architecture d'alignement des programmes.

Notes de fin de document

- i L'évaluation scientifique sur le mercure au Canada : publications.gc.ca/site/fra/9.810485/publication.html
- ii Convention de Minamata sur le mercure : www.mercuryconvention.org/Accueil/tabcid/5576/language/fr-CH/Default.aspx
- iii Lois, règlements et accords: www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=48D356C1-1
- iv Lettre de mandat de la ministre de l'Environnement et du Changement climatique : pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-l'environnement-et-du-changement-climatique
- v L'état des populations d'oiseaux de l'Amérique du Nord 2016 : fr.stateofthebirds.org/2016/#_ga=2.246125188.1855558133.1506432412-1833481175.1495638336
- vi Confirmé les priorités collectives : www.scics.ca/fr/product-produit/communiqué-reunion-des-ministres-federaux-provinciaux-territoriaux-responsables-de-la-conservation-la-faune-et-la-biodiversité/
- vii Évaluation des programmes et des activités qui appuient la Loi sur les espèces en péril : www.ec.gc.ca/ae-ve/6AE7146E-0991-4C2F-BE2F-E89DF4F8ED1E/13-018_EC_ID_1568_PDF_accessible_FRA.pdf
- viii Sterne de Dougall : www.registrelep-sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails_f.cfm?sid=40
- ix Rainette faux grillon de l'ouest : www.registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default_f.cfm?documentID=2961
- x Registre public des espèces en péril : www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=24F7211B-1
- xii Eau.ec.gc.ca : eau.ec.gc.ca/
- xiii Portail de données ouvertes : ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?q=water+quality
- xiv Évaluation du programme des Services et relevés hydrographiques : www.ec.gc.ca/ae-ve/default.asp?lang=Fr&n=7EE00CFE-1&offset=7&toc=show
- xv Nettoyage du récif Randle : www.randlereef.ca/
- xvi Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs : binational.net/fr/glwqa-ageal/
- xvii Huit produits chimiques sources de préoccupations mutuelles : binational.net/fr/2016/05/31/cmcdesig-pcpmdesig/
- xviii Rapport d'étape : binational.net/fr/2016/09/28/prp-rep/
- xix Ébauches de plan d'action national : binational.net/fr/2017/03/10/dap-pan/
- xx Entente Canada Québec sur le Saint Laurent : planstlaurent.ac.ca/fr/accueil.html
- xxi Programme Interactions communautaires : planstlaurent.ac.ca/fr/programme_de_financement/interactions_communautaires.html
- xxii Fonds d'intendance du bassin du lac Winnipeg : www.ec.gc.ca/eau-water/default.asp?lang=Fr&n=D7134110-1
- xxiii Projet d agrandissement du réseau de Trans Mountain : www.ceaa-acee.gc.ca/050/details-fra.cfm?evaluation=80061
- xxiv Stratégie fédérale de développement durable de 2016 2019 : fdds-sfdd.ca/index_fr.html%20-%20/fr/intro/
- xxv Objectifs de développement durable pour 2030 : sustainabledevelopment.un.org/sdgs
- xxvi Indicateurs environnementaux : www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=31D0F52A-1
- xxvii Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences : www.ec.gc.ca/scitech/default.asp?lang=Fr&n=B58899DC-1
- xxviii Stolen Treasures : www.cbc.ca/fifth/episodes/2014-2015/stolen-treasures
- xxix Rainette faux grillon de l'Ouest : www.registrelep-sararegistry.gc.ca/document/default_f.cfm?documentID=1312
- xxx Décret d'urgence : www.registrelep-sararegistry.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=C9071C8C-1
- xxxi Fonds pour dommages à l'environnement : www.ec.gc.ca/edf-fde/default.asp?lang=Fr&n=1ECA5451-1
- xxxii Nature Nouveau Brunswick : www.naturenb.ca/page-dacceuil/
- xxxiii Opération mondiale de répression du trafic d'espèces sauvages : www.interpol.int/fr/Internet/Centre-des-médias/Nouvelles/2017/N2017-022
- xxxiv Application mobile : www.ec.gc.ca/cas-aahi/default.asp?lang=Fr&n=47327A59-1
- xxxv Météo.gc.ca : meteo.gc.ca/
- xxxvi EC Alertez-moi : ecalertezmoi.meteo.gc.ca/
- xxxvii Indice d'avertissement météorologique : www.ec.gc.ca/indicateurs-indicators/default.asp?lang=Fr&n=81552A43-1
- xxxviii En alerte : www.ec.gc.ca/meteo-weather/default.asp?lang=Fr&n=F06AEFDC-1
- xxxix Service canadien des glaces : www.ec.gc.ca/glaces-ice/default.asp?lang=Fr&n=D32C361E-1
- xl Plan de protection des océans : www.tc.gc.ca/fra/plan-protection-oceans.html
- xli Règlement sur les microbilles dans les produits de toilette : www.ec.gc.ca/lcea-cepa/fra/reglements/DetailReg.cfm?intReg=238
- xlii Stratégie pangouvernementale : www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2016/12/gouvernement-canada-interdira-amianté.html
- xliii Règlement modifiant le Règlement sur certaines substances toxiques interdites (2012) : www.ec.gc.ca/lcea-cepa/fra/reglements/DetailReg.cfm?intReg=226
- xliv Inventaire national des rejets de polluants : www.ec.gc.ca/inrp-npri/default.asp?lang=Fr&n=4A577BB9-1
- xlv Plan de gestion des produits chimiques : www.canada.ca/fr/sante-canada/services/substances-chimiques/plan-gestion-produits-chimiques.html
- xlii Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques : www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien.html

- ^{xlvi} Tarification sur la pollution au carbone :
www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/cadre-pancanadien/tarification-pollution-carbone1.html
- ^{xlvii} Conférence sur les changements climatiques des Nations Unies (COP22) : www.cop22-morocco.com/fr/
- ^{xlviii} Plateforme pour les collectivités locales et les peuples autochtones : newsroom.unfccc.int/paris-agreement/new-un-platform-to-boost-indigenous-peoples-and-local-communities-climate-action/
- ^l Protocole de Montréal : ozone.unep.org/fr/traités-et-décisions/le-protocole-de-montréal-relatif-à-des-substances-qui-appauvrisse-la-couche-d'ozone
- ^{li} Sommet national des jeunes sur les changements climatiques :
www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/participez/participation-jeunes/sommet-national-jeunes.html
- ^{lii} Document de travail relatif à la Norme sur les carburants propres : www.ec.gc.ca/lcpe-cepa/D7C913BB-13D0-42AF-9BC7-FBC1580C2F4B/NCP_document_de_travail_2017-02-24-fra.pdf
- ^{liii} Stratégie canadienne de développement à faible émission de gaz à effet de serre à long terme pour le milieu du siècle : unfccc.int/files/focus/long-term_strategies/application/pdf/can_strategie_red.pdf
- ^{liv} Coalition pour le climat et l'air pur : www.ccacoalition.org/en
- ^{lv} Systèmes d'alerte précoce face aux risques posés par le climat : public.wmo.int/en/media/press-release/climate-risk-and-early-warning-systems-prioritize-most-vulnerable
- ^{lvii} Règlement multisectoriel sur les polluants atmosphériques : www.ec.gc.ca/lcpe-cepa/fra/reglements/DetailReg.cfm?intReg=220
- ^{lviii} Accord Canada–États Unis sur la qualité de l'air : www.ec.gc.ca/air/default.asp?lang=Fr&n=83930AC3-1
- ^{lxviii} Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance :
www.unece.org/env/lrtap/30anniversary.html
- ^{lxix} Site Web du Ministère : www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=31D9FF32-1
- ^{lx} InfoBase du SCT : www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html
- ^{lxii} Politique sur les résultats : www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=31300
- ^{lxiii} Gouvernement ouvert : ouvert.canada.ca/fr
- ^{lxvii} Rapport ministériel sur le rendement : www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=3BDD7703-1
- ^{lxviii} Plan ministériel : www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=A3B6C81F-1
- ^{lxv} Comptes publics du Canada 2017 : www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html
- ^{lxvi} Cadre pangouvernemental : www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx
- ^{lxvii} Site Web du Ministère : www.ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=31D9FF32-1
- ^{lxviii} Loi sur le ministère de l'Environnement : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-10/index.html
- ^{lxix} Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) : laws.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.31/
- ^{lx} Loi sur les espèces en péril : laws.justice.gc.ca/fra/lois/S-15.3/
- ^{lxii} Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux : laws.justice.gc.ca/fra/lois/I-20/index.html
- ^{lxiii} Loi sur les ressources en eau du Canada : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-11/index.html
- ^{lxiv} Loi de 1921 pour le contrôle du lac des Bois : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/T-10.4/page-1.html
- ^{lxv} Loi sur les péchés : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-14/
- ^{lxvi} Loi sur la protection de l'environnement en Antarctique : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/A-11.44/
- ^{lxvii} Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs : laws.justice.gc.ca/fra/lois/M-7.01/
- ^{lxviii} Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial : www.ec.gc.ca/cites/default.asp?lang=Fr&n=18F4A0BC-1
- ^{lxix} Loi sur les espèces sauvages au Canada : www.ec.gc.ca/alef-ewe/default.asp?lang=Fr&n=E8EA5606-1
- ^{lxix} Loi fédérale sur le développement durable : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-8.6/
- ^{lxxi} Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-15.21/page-1.html
- ^{lxii} Loi sur les pénalités administratives en matière d'environnement : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/E-12.5/page-1.html
- ^{lxiii} Loi sur la semaine de la protection de la faune : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/W-10/index.html
- ^{lxiv} Loi sur la semaine canadienne de l'environnement : laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/e-11/index.html
- ^{lxv} Site Web du Ministère : ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=31D9FF32-1
- ^{lxvi} InfoBase du SCT : www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#start
- ^{lxvii} Site Web : ec.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=31D9FF32-1
- ^{lxviii} Rapport sur les dépenses fiscales fédérales : www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp

www.ec.gc.ca

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
7^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-997-2800
Sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca